



Protéger, promouvoir et accélérer les gains de santé
pour les femmes, les enfants et les adolescents

Mécanisme de financement mondial

Stratégie 2021-2025

Octobre 2020

Protéger, promouvoir et accélérer les gains de santé
pour les femmes, les enfants et les adolescents

Mécanisme de financement mondial
Stratégie 2021-2025

Octobre 2020

Protéger, promouvoir et accélérer les gains de santé
pour les femmes, les enfants et les adolescents

Mécanisme de financement mondial

Stratégie 2021-2025

Octobre 2020



© 2020 Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Mécanisme de financement mondial
1818 H Street NW, Washington DC 20433
Téléphone : 202-473-1000
Site Internet : www.globalfinancingfacility.org/fr

Ce travail est un produit du Secrétariat du Mécanisme de financement mondial de la Banque mondiale avec des contributions externes. Les constats, interprétations et conclusions exprimées dans ce travail ne reflètent pas nécessairement les points de vue de la Banque mondiale, de son conseil d'administration, des gouvernements qu'ils représentent, ou du Groupe des investisseurs du Mécanisme de financement mondial.

La Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude des données incluses dans ce travail. Les frontières, couleurs, dénominations et autres informations figurant sur les cartes de cet ouvrage ne constituent en aucun cas un jugement, une approbation ou une acceptation de la part de la Banque mondiale en ce qui concerne le statut juridique ou les frontières d'un territoire.

DROITS ET LICENCES

Le matériel constituant cette publication est protégé par la loi sur les droits d'auteur. La Banque mondiale encourage la diffusion de son travail. Elle permet donc la reproduction, à des fins non-commerciales, d'une partie ou de la totalité de cette publication, et cela, tant qu'elle lui est entièrement attribuée.

Toute question sur les droits et les licences, y compris les droits subsidiaires, doit être adressée à :

Publications de la Banque mondiale
Groupe de la Banque mondiale
1818 H Street NW, Washington, DC 20433, USA
Fax : 202-522-2625
Courriel : pubrights@worldbank.org

Photo de couverture : personnel médical s'occupant d'une patiente en Éthiopie. Crédits : Groupe de la Banque mondiale - Michael Tsegaye.

Table des Matières

Remerciements	6
Résumé	7
Section I : Le rôle unique et la valeur ajoutée du GFF dans le paysage mondial de la santé	11
Section II : Les pays montrent la voie : le partenariat du GFF a produit des résultats au cours de ses cinq premières années.....	17
Section III : Protéger, promouvoir et accélérer les gains pour les femmes, les enfants et les adolescents : l'étape suivante du GFF.....	20
<i>Orientation stratégique 1 : Renforcer le leadership national et l'alignement des partenaires sur les investissements priorités pour la santé des femmes, des enfants et des adolescents</i>	22
<i>Orientation stratégique 2 : Prioriser les efforts visant à faire progresser l'équité, l'opinion et l'égalité de genre .</i>	26
<i>Orientation stratégique 3 : Protéger et promouvoir des services de santé essentiels de haute qualité en repensant la prestation de services</i>	29
<i>Orientation stratégique 4 : Mettre en place des systèmes de financement de la santé plus résilients, équitables et durables.....</i>	32
<i>Orientation stratégique 5 : Maintenir une attention constante sur la mise en œuvre et les résultats.....</i>	34
Section IV : Mise en œuvre des orientations stratégiques du GFF pour 2021-2025 : que faut-il faire ?	36

Remerciements

La Stratégie du Mécanisme de financement mondial 2021-2025 a été élaborée dans le cadre d'un processus consultatif et inclusif mené par Muhammad Pate, directeur du GFF, et une équipe du Secrétariat du GFF dirigée par Monique Vledder, responsable du Secrétariat du GFF, et composée de Carolyn Reynolds, Mirja Sjöblom et Stephanie Saulsbury, avec le soutien opportun et précieux de tout le personnel du Secrétariat.

Le processus a également été appuyé par la Health Strategy and Delivery Foundation (HSDF), une société de conseil représentée par Kelechi Ohiri, Dara Daniel, Uchechukwu Nwokediuko, Mariam Ibrahim et Julie Wieland. La HSDF a produit un rapport de diagnostic initial basé sur des entretiens avec plus de 100 parties prenantes mondiales et nationales et sur une étude documentaire de plus de 300 documents, y compris des évaluations antérieures du GFF. La HSDF a également participé à des sessions techniques de co-création et a produit un rapport complet sur les résultats de la consultation. L'équipe du GFF est reconnaissante envers toutes les parties prenantes, y compris les fonctionnaires des gouvernements nationaux, les partenaires du secteur privé, les partenaires de mise en œuvre, les partenaires bilatéraux et multilatéraux, les organisations de la société civile et de la jeunesse, et le personnel de la Banque mondiale, qui ont participé à ces entretiens et ont partagé leurs précieuses informations. Nous remercions tout particulièrement les membres de l'équipe qui ont facilité les visites en République démocratique du Congo, au Ghana et au Mozambique pour permettre l'élaboration d'études de cas de pays.

Nous remercions aussi tout particulièrement ceux qui ont participé aux consultations et qui ont fourni des conseils et des commentaires sur le projet. Il s'agit notamment des représentants des pays partenaires du GFF, des directeurs régionaux de la Banque mondiale, des responsables de programmes et des chefs d'équipes de travail, ainsi que des membres du Groupe des investisseurs du GFF, du Comité du Fonds fiduciaire et du Groupe de coordination GFF-Société civile. Nous remercions également le Secrétariat du PMNCH, en particulier Kadi Touré et Dina El Hussein, qui ont coordonné et accueilli les consultations publiques avec la société civile et les groupes d'intérêt, y compris les jeunes leaders.

L'équipe des affaires extérieures du GFF a fourni des conseils et un appui en matière de communication et d'engagement des partenaires ; nous tenons à remercier spécialement Anna Astvatsatryan, Nansia Constantinou, Bruno Rivalan, Aissa Socorro et Sheryl Silverman.

La rédaction et la conception ont été assurées par Kara Watkins, et la traduction française par Calsidine Laure Banan.

Le GFF est extrêmement reconnaissant de la collaboration exceptionnelle et du soutien apportés tout au long de ce processus et se réjouit de la poursuite du partenariat pour la mise en œuvre de cette actualisation de la stratégie.

Résumé

Le Mécanisme de financement mondial (GFF) incarne l'engagement du monde à garantir que toutes les femmes, les enfants et les adolescents, puissent survivre et prospérer. Le GFF a été créé en 2015 et est résolument axé sur la priorisation et la mise en œuvre d'investissements fondés sur des données probantes afin d'améliorer la santé reproductive, maternelle, néonatale, de l'enfant et de l'adolescent, ainsi que la nutrition dans les pays les plus vulnérables du monde, grâce à un renforcement ciblé des systèmes de prestation de services – afin de sauver des vies et comme étape essentielle vers la réalisation de la Couverture de santé universelle (CSU) et des Objectifs de développement durable (ODD).

Le GFF est guidé par les principes suivants, d'ailleurs reflétés dans le Programme des objectifs mondiaux pour 2030 et dans le Plan d'action mondial pour l'ODD 3 :

- **Leadership et appropriation par les pays :** Le processus mené par les pays dans le cadre du GFF crée et soutient la volonté politique de prioriser et d'accroître les investissements nationaux pour la santé des femmes, des enfants et des adolescents, et fait progresser les principes de l'initiative CSU 2030 afin de promouvoir l'alignement des partenaires mondiaux sur les priorités, les plans et les budgets nationaux ;
- **Équité et inclusion :** Le GFF cible les populations les plus défavorisées et vulnérables en matière de genre, de statut socio-économique et d'autres dimensions de l'équité, et encourage l'opinion et la participation de ces populations dans la conception et le suivi des investissements destinés à leur bénéficier, et ce afin que personne ne soit laissé pour compte ;
- **Efficacité et mise à l'échelle :** Le GFF priorise les investissements dans les services et interventions de santé ayant le plus grand impact et fondés sur des données probantes, et s'attache à aider les gouvernements à renforcer leur capacité à élargir et à intensifier l'accès à des services de santé équitables, abordables et de qualité ;
- **Des résultats pour un impact :** Le GFF encourage les réformes politiques et financières ainsi que les investissements dans des programmes et services très prometteurs, afin de provoquer des changements transformationnels dans la santé et le bien-être des femmes, des enfants et des adolescents, en utilisant des approches basées sur les résultats ;
- **Compléter et catalyser :** Grâce à son approche de partenariat, du niveau local au niveau mondial, le GFF tire parti des forces et capacités respectives des institutions de santé nationales et mondiales existantes, des mécanismes de coordination et de financement, en évitant les doubles emplois et en maximisant la santé pour l'argent.

Le GFF a été le pionnier d'un modèle de collaboration axé sur les pays pour la santé mondiale, lié à un financement et à des résultats durables. Au cœur du modèle du GFF se trouvent l'élaboration et la mise en œuvre d'un dossier d'investissement national piloté par les gouvernements, priorisé et chiffré, qui trace la voie pour élargir l'accès universel à un ensemble de services de base en matière de santé reproductive, maternelle, néonatale, de l'enfant et de l'adolescent, et de réformes essentielles du financement de la santé et du système, en vue d'accélérer les progrès vers la CSU. En facilitant la mise en place de plateformes nationales avec plusieurs parties prenantes, le GFF aide les gouvernements de ses

pays partenaires à mobiliser et à aligner les financements nationaux et externes sur les priorités des dossiers d'investissement nationaux.

L'approche du GFF permet également à d'autres partenaires mondiaux de la santé d'accomplir davantage en travaillant mieux ensemble et en donnant aux pays les moyens de prendre la tête des opérations. Le GFF répond à l'appel de longue date des pays en développement demandant aux partenaires mondiaux de s'aligner une fois pour toutes sur leurs priorités et plans nationaux en matière de santé – favorisant ainsi un changement permanent du paradigme mondial de la santé et de l'aide au développement.

Au cours de ses cinq premières années d'existence, le GFF a démontré en quoi son approche permet d'améliorer la santé des femmes, des enfants et des adolescents dans ses pays partenaires et de contribuer à combler les écarts en matière d'équité. Presque tous les pays partenaires du GFF ont enregistré des tendances positives dans les domaines de la santé sexuelle et reproductive. Dans les pays où le GFF est engagé depuis suffisamment longtemps pour influencer sur ces changements, on a constaté des tendances positives dans les indicateurs de résultats concernant la réduction des décès d'enfants et des grossesses chez les adolescentes, ainsi que l'amélioration de la croissance et de la nutrition des enfants. La mortalité maternelle semble également en baisse dans la plupart des pays. Près des deux tiers des pays partenaires du GFF ont mis en place des réformes budgétaires et financières visant à améliorer l'efficacité des dépenses de santé et à consacrer davantage de ressources aux soins de santé de première ligne, avec des résultats prometteurs en ce qui concerne la priorité et la mobilisation accrue des ressources nationales accordées à la santé des femmes, des enfants et des adolescents.

Pourtant, la pandémie de COVID-19 menace d'inverser ces récents progrès en provoquant des perturbations importantes dans les services de santé essentiels et en augmentant la pauvreté. Une [analyse récente des pays partenaires du GFF](#) confirme que la couverture vaccinale des enfants et les consultations ambulatoires ont été particulièrement touchées durant les premiers mois de la pandémie, et que les consultations ambulatoires ont diminué dans tous les pays au cours de la période observée. Les services de planification familiale, de consultations prénatales et d'accouchement ont également été touchés, exposant les femmes à un risque accru de complications ou de décès dus à la grossesse ou à des avortements dangereux.

Ces résultats montrent qu'il est urgent que le GFF aide les pays partenaires à protéger et à promouvoir les services de santé essentiels et à accélérer les progrès en matière de santé des femmes, des enfants et des adolescents au cours des cinq prochaines années. Avant la COVID-19, les progrès mondiaux étaient déjà trop lents. Aujourd'hui, face aux importantes perturbations de l'offre et de la demande de services de santé essentiels et aux conséquences économiques mondiales de la pandémie, il est impératif que les systèmes de soins de santé primaires soient adaptés et renforcés et que le financement national et mondial de la santé reproductive, maternelle, néonatale, de l'enfant et de l'adolescent soit priorisé et utilisé aussi efficacement que possible.

Le moment est venu d'accroître considérablement l'engagement mondial afin de garantir que toutes les femmes, tous les enfants et tous les adolescents, puissent avoir accès aux soins de santé de qualité et abordables dont ils ont besoin pour survivre et prospérer – et le GFF est particulièrement bien placé pour aider les pays à mener l'action. Pour atteindre cet objectif, et élaborée en consultation avec un large éventail de parties prenantes, l'actualisation de la stratégie du GFF définit cinq orientations stratégiques pour l'étape suivante du GFF (2021-2025) :

Orientation stratégique 1 : Renforcer le leadership national et l'alignement des partenaires sur les investissements prioritaires dans la santé des femmes, des enfants et des adolescents. Les données sur les résultats pré-pandémiques montrent que les principes fondamentaux de l'approche du GFF sont solides et produisent des effets, de sorte que le GFF intensifiera et mettra à l'échelle son approche pilotée par les pays au cours des cinq prochaines années. Il s'agira notamment d'intensifier le renforcement des capacités et le soutien aux dirigeants nationaux afin de favoriser le changement transformationnel ; d'étendre et d'approfondir les efforts visant à amplifier la voix des populations vulnérables et les plus délaissées, en facilitant une participation plus diversifiée des OSC, des organisations des jeunes et des représentants des communautés touchées, y compris des femmes et des adolescentes, aux activités soutenues par le GFF ; et d'accélérer le soutien aux pays partenaires afin de renforcer leurs plateformes à multiples parties prenantes et de favoriser une plus grande redevabilité en matière de résultats.

Orientation stratégique 2 : Prioriser les efforts visant à faire progresser l'équité, l'opinion et l'égalité de genre. Le GFF mettra en œuvre sa nouvelle **Feuille de route pour la promotion de l'égalité de genre**, qui définit six domaines d'action prioritaires. Il aidera également les pays à être plus précis dans leurs stratégies de ciblage pour atteindre les femmes, les enfants et les adolescents les plus pauvres, ainsi que les populations vulnérables et marginalisées telles que les populations rurales, les réfugiés ou encore les personnes touchées ou déplacées par un conflit ou par le changement climatique. Et comme les obstacles financiers à l'accès aux services de santé devraient augmenter, le GFF accordera également une attention particulière à la mobilisation de la demande de services parmi les populations les plus vulnérables.

Orientation stratégique 3 : Protéger et promouvoir des services de santé essentiels de haute qualité en repensant la prestation de services. Le GFF renforcera son appui aux gouvernements pour qu'ils établissent des partenariats avec le secteur privé, et ce à grande échelle afin de fournir des services de qualité. En partenariat avec la Société financière internationale (SFI), le GFF encouragera les investissements auprès des prestataires de santé privés qui s'engagent à atteindre les femmes, les enfants et les adolescents mal desservis. Le GFF élargira et approfondira son soutien afin d'aider les pays à renforcer leurs systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil, et appuiera les enquêtes téléphoniques nationales visant à saisir l'expérience des utilisateurs des services de santé reproductive, maternelle, néonatale, de l'enfant et de l'adolescent, et de nutrition. En augmentant les investissements et en renforçant la capacité des pays à fournir des soins de santé primaires de meilleure qualité et plus équitables, le GFF aidera non seulement les pays à améliorer les résultats de santé pour les femmes, les enfants et les adolescents, mais il contribuera également à améliorer la préparation et la réponse aux pandémies.

Orientation stratégique 4 : Mettre en place des systèmes de financement de la santé plus résilients, équitables et durables. Le GFF aidera les pays à prioriser une plus grande efficacité et à intégrer les priorités d'investissement de santé et de nutrition dans leurs dépenses. Le GFF intensifiera les actions de plaidoyer conjointes avec ses partenaires dans le cadre de l'Accélérateur de financement durable du Plan d'action mondial de l'ODD3 afin de protéger le financement des services de santé essentiels pendant la pandémie et d'élaborer des stratégies permettant aux pays partenaires de mobiliser davantage de ressources en fonction de leur situation macro-budgétaire. Le GFF s'efforcera également de cultiver des possibilités de financement innovantes et flexibles à l'échelle mondiale, telles que les Obligations de développement durable et le financement mixte, qui peuvent accroître la réserve de capitaux d'investissement disponibles pour élargir l'accès des femmes, des enfants et des adolescents à des services de santé de qualité.

Orientation stratégique 5 : Maintenir une attention constante sur les résultats. Le GFF élaborera des résumés d'investissement nationaux pour chaque pays du GFF qui identifieront un ensemble d'indicateurs directement liés au dossier d'investissement national et aux activités et réformes soutenues par le GFF en cours de mise en œuvre. Le GFF aidera également les pays partenaires à améliorer leur utilisation des données pour la prise de décision, à améliorer leurs rapports sur les résultats et à accroître la transparence.

À court terme, le GFF intensifiera le soutien technique et financier en faveur des pays partenaires afin de répondre à la pandémie de COVID-19, d'éviter un nouveau recul des résultats sanitaires et de se remettre sur pied dès que possible. Au cours des 24 premiers mois (2021-2022) de sa prochaine phase, le GFF travaillera en étroite collaboration avec la Banque mondiale et d'autres partenaires pour aider les pays à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies rapides visant à protéger et renforcer les services communautaires et de soins primaires de première ligne et à permettre un accès équitable, abordable et sûr aux vaccins et aux outils de la COVID-19. Les plateformes nationales soutenues par le GFF seront utilisées pour améliorer la coordination et la cartographie des ressources parmi les partenaires du développement, afin de soutenir les plans nationaux de déploiement des vaccins et de fournir une assistance technique aux pays en matière de priorisation, d'adaptation de la prestation de services, de financement et de contraintes liées à la demande. En fonction de la forte demande des pays, le GFF s'étendra au fil du temps des 36 pays partenaires actuels à un total de 50 pays où le fardeau de la mortalité maternelle et infantile reste élevé. La mise en œuvre complète de cette stratégie quinquennale nécessitera à la fois des engagements renouvelés et des investissements supplémentaires de la part des partenaires du GFF.

Les récents progrès en matière de santé mondiale sont en péril, mais le GFF est prêt à faire en sorte que les femmes, les enfants et les adolescents les plus vulnérables du monde ne soient pas laissés pour compte. À travers ces orientations stratégiques pour les cinq prochaines années, le GFF s'appuiera sur son modèle d'entreprise, ses instruments et ses résultats fructueux pour protéger les services essentiels de santé reproductive, maternelle, néonatale, de l'enfant et de l'adolescent, et de nutrition, et pour accélérer les progrès en vue *de garantir que toutes les femmes, tous les enfants et tous les adolescents puissent avoir accès aux soins de santé abordables et de qualité dont ils ont besoin pour survivre et prospérer.*

Section I : Le rôle unique et la valeur ajoutée du GFF dans le paysage mondial de la santé

Le Mécanisme de financement mondial (GFF) incarne l'engagement du monde à garantir que toutes les femmes, les enfants et les adolescents puissent survivre et s'épanouir. Le GFF¹ a été lancé en 2015 au cours de la Conférence sur le financement du développement à Addis-Abeba, avec pour objectifs de mettre fin aux décès maternels et infantiles évitables et d'améliorer la santé et la qualité de vie de toutes les femmes, de tous les enfants et de tous les adolescents d'ici à 2030. Le GFF est résolument axé sur la priorisation et la mise à l'échelle des investissements fondés sur des données probantes, afin d'améliorer la santé reproductive, maternelle, néonatale, de l'enfant et de l'adolescent, et la nutrition (SRMNEA-N) dans les pays les plus vulnérables du monde grâce à un renforcement ciblé des systèmes de prestation de services, en particulier les soins de santé primaires – afin de sauver des vies et comme étape essentielle pour accélérer les progrès vers la réalisation de la Couverture de santé universelle (CSU) et des Objectifs de développement durable (ODD).

Le GFF a été le pionnier d'un modèle de santé mondiale piloté par les pays et collaboratif, lié à un financement et à des résultats durables. La force principale du GFF et son rôle unique dans l'architecture mondiale de la santé est son approche pilotée par les pays, collaborative et multisectorielle, qui rassemble un large éventail de partenaires internationaux et nationaux – des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux aux institutions de santé mondiales (telles que Gavi et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme), aux agences techniques des Nations unies (telles que l'Organisation mondiale de la santé [OMS], le Fonds des Nations unies pour l'enfance [Unicef] et le Fonds des Nations unies pour la population [UNFPA]), aux organisations de la société civile (OSC), aux entreprises du secteur privé et aux fondations – et cela afin de soutenir les plans gouvernementaux visant à améliorer les résultats de santé pour les femmes, les enfants et les adolescents. Dès le début, le GFF a encouragé et incité à s'éloigner d'une approche fragmentée de l'Aide publique au développement (APD) pour s'orienter vers un alignement et une intégration plus importants des partenaires mondiaux autour des priorités nationales. S'appuyant sur les efforts internationaux antérieurs visant à améliorer l'efficacité du développement, le modèle du GFF combine l'assistance technique et de petits volumes de subventions de fonds fiduciaires catalytiques reliés à d'importants montants de financement de la Banque mondiale, et réunit les partenaires de développement au sein des plateformes pilotées par les pays pour aider les pays partenaires à s'aligner et à maximiser leur utilisation des ressources nationales et externes de manière synergique, afin d'obtenir de meilleurs et plus durables résultats en matière de santé.

L'approche systémique du GFF visant à améliorer les résultats en matière de santé pour les femmes, les enfants et les adolescents, complète l'approche axée sur les maladies ou les problèmes de santé spécifiques d'autres partenaires de la santé mondiale et les aide à obtenir de meilleurs résultats. Le GFF

¹ Dans ce document, le GFF fait référence aux actions collectives du [partenariat mondial du GFF](#), qui se manifeste à la fois au niveau mondial et dans chaque pays partenaire du GFF. Le partenariat du GFF au niveau national est dirigé par le gouvernement avec le soutien de nombreux partenaires qui ont des opérations dans le pays et/ou qui sont impliqués dans le développement et la mise en œuvre du dossier d'investissement national. Lorsque le Secrétariat du GFF ou le Fonds fiduciaire est mentionné dans ce document, il s'agit spécifiquement du rôle du Secrétariat du GFF et du Fonds fiduciaire hébergés à la Banque mondiale.

est conçu pour aider les gouvernements à accélérer la prestation d'un large éventail de services de santé primaires de qualité et abordables, essentiels pour améliorer la santé des femmes, des enfants et des adolescents, y compris, mais sans s'y limiter, les services de planification familiale, les consultations prénatales, les soins obstétricaux, les consultations postnatales, les services de prévention de la mortalité, les soins néonataux, la vaccination des enfants, les services de Droits et santé sexuels et reproductifs (DSSR) et d'autres interventions² en matière de santé et de nutrition des enfants et des adolescents – qui nécessitent tous une approche intégrée pour résoudre les obstacles systémiques pour une prestation de services efficace. Le modèle du GFF piloté par les pays, avec un financement prévu dans le budget, encourage le renforcement et l'utilisation des systèmes nationaux et des capacités institutionnelles pour prioriser ces services, ce qui favorise à son tour des résultats plus durables en matière de santé en général. Grâce à son lien étroit avec la Banque mondiale et les financements de l'IDA et de la BIRD, le GFF peut également faciliter un dialogue plus large et inciter les pays à prendre des mesures pour renforcer leurs systèmes de santé et leur financement national dans de nombreux secteurs, ce qui peut permettre une utilisation plus efficace des autres sources de financement mondiales.

Le GFF est guidé par les principes suivants, qui sont reflétés dans le Programme des objectifs mondiaux pour 2030 et dans le Plan d'action mondial pour l'ODD 3 :

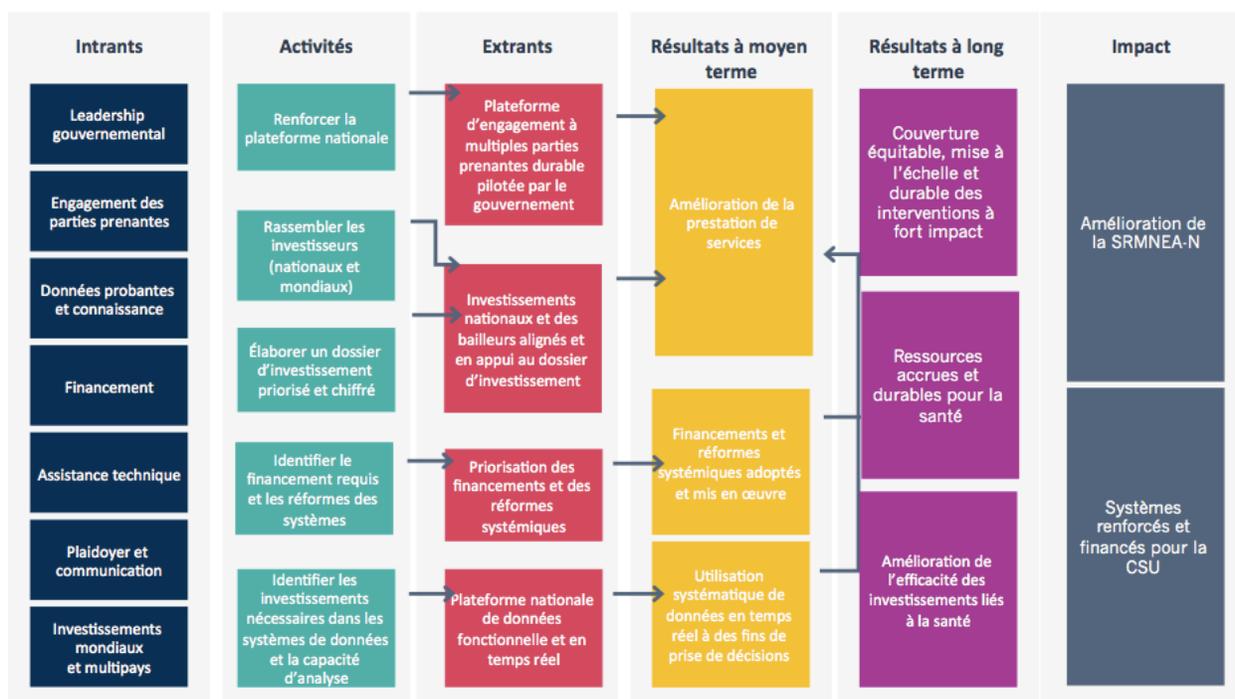
- **Leadership et appropriation par les pays** : Le processus piloté par les pays du GFF crée et soutient la volonté politique de prioriser et d'accroître les investissements nationaux pour la santé des femmes, des enfants et des adolescents, et fait progresser les principes de l'initiative CSU 2030 afin de promouvoir l'alignement des partenaires mondiaux sur les priorités, les plans et les budgets nationaux ;
- **Équité et inclusion** : Le GFF cible les populations les plus défavorisées et vulnérables en matière de genre, de statut socio-économique et d'autres dimensions de l'équité, et encourage l'opinion et la participation de ces populations dans la conception et le suivi des investissements destinés à leur bénéficier, afin que personne ne soit laissé pour compte ;
- **Efficacité et mise à l'échelle** : Le GFF priorise les investissements dans les services et interventions de santé ayant le plus grand impact et fondés sur des données probantes, et s'attache à aider les gouvernements à renforcer leur capacité à élargir et à intensifier l'accès à des services de santé équitables, abordables et de qualité ;
- **Des résultats pour un impact** : Le GFF encourage les réformes politiques et financières ainsi que les investissements dans des programmes et des services très prometteurs, afin de provoquer des changements transformationnels dans la santé et le bien-être des femmes, des enfants et des adolescents, en utilisant des approches fondées sur les résultats ;

² L'ensemble des services de santé de base est spécifique à chaque pays et dépend de nombreux facteurs tels que la charge de morbidité nationale, les principales causes de mortalité et de morbidité parmi les femmes, les enfants et les adolescents, et l'enveloppe budgétaire disponible. Le programme est déterminé par le processus de priorisation basé sur des preuves, qui se déroule pendant la préparation du dossier d'investissement national. Si le pays le décide, l'ensemble des mesures prioritaires du dossier d'investissement peut inclure la couverture des services de lutte contre le VIH/sida, le paludisme, la tuberculose ou d'autres maladies ou charges sanitaires spécifiques.

- **Compléter et catalyser** : Grâce à son approche de partenariat, du niveau local au niveau mondial, le GFF tire profit des forces et capacités respectives des institutions de santé nationales et mondiales existantes, des mécanismes de coordination et de financement, ce en évitant les doubles emplois et en maximisant la santé et la nutrition pour l'argent.

Le Cadre logique du GFF (voir graphique 1) et la théorie du changement exposent clairement comment ces principes sont mis en œuvre pour inciter les pays à prendre des initiatives en vue d'obtenir des résultats durables. Sur la base des enseignements tirés dans plus de 20 pays à ce jour, le Cadre logique du GFF identifie les **intrants**, les **activités**, les **extrants**, les **résultats** et les **impacts** des opérations appuyées par le GFF et indique comment ils sont liés de manière causale à l'amélioration des résultats à moyen et à long termes et au financement durable de la santé reproductive, maternelle, néonatale, de l'enfant et de l'adolescent, et de la nutrition. Comme le GFF a été conçu avec l'intention de supprimer progressivement son soutien d'ici à 2030, le Cadre logique du GFF met l'accent sur le renforcement des compétences essentielles de leadership du gouvernement et l'alignement des partenaires sur les priorités nationales. Au cœur de ce cadre se trouvent ***l'élaboration et la mise en œuvre d'un dossier d'investissement national piloté par le gouvernement, priorisé et chiffré***, qui trace la voie vers la mise à l'échelle de l'accès universel à un ensemble de services de base de SRMNEA-N, ainsi que vers le financement de la santé et les réformes du système pour accélérer les progrès vers la CSU. Le dossier d'investissement priorise les interventions de santé pour les femmes, les enfants et les adolescents, ainsi que les réformes de renforcement du système de santé dans les stratégies nationales de santé existantes, qui souvent ne sont pas priorisées ou entièrement financées. Le GFF aide ensuite les gouvernements de ses pays partenaires à ***aligner le financement interne et externe sur les priorités du dossier d'investissement national***, et ce en facilitant ***la mise en place de plateformes nationales à multiples parties prenantes***. Et en utilisant des approches basées sur les résultats (telles que des indicateurs liés aux décaissements) et un financement à travers des circuits gouvernementaux (en tirant parti des opérations de l'IDA/BIRD de la Banque mondiale), le GFF permet aux pays de mettre en œuvre et d'institutionnaliser des réformes qui ***améliorent la qualité de la prestation de services*** et de ***mettre en place des plateformes de données nationales, des systèmes de suivi des dépenses et une capacité de leadership*** pour favoriser la redevabilité en matière de résultats. L'institutionnalisation des résultats à travers la plateforme d'engagement à multiples parties prenantes pilotée par le gouvernement et appuyée par le GFF, permet de favoriser l'appropriation par les pays, l'alignement et l'utilisation plus efficace des ressources, ce qui se traduit par un soutien et des résultats plus durables au niveau national, à mesure que leurs économies se développent et que l'aide externe diminue. La demande croissante des pays et leur engagement actif dans le GFF témoignent de la valeur que les pays accordent à un processus qui leur donne les moyens de diriger, plutôt que de les traiter comme des bénéficiaires.

Graphique 1: Cadre logique et théorie du changement du GFF



À titre d'exemple, la durée de réalisation des produits est de 1 à 3 ans ; les résultats à moyen terme de 3 à 5 ans ; et les résultats et l'impact à plus long terme de 5 à 10 ans.

L'approche collaborative du GFF, pilotée par les pays, permet aux partenaires de la santé mondiale d'obtenir davantage en travaillant mieux ensemble et en donnant aux pays les moyens d'être des chefs de file. Les investissements réalisés dans les pays par les entités internationales, notamment la Banque mondiale et d'autres banques multilatérales de développement, le Gavi, le Fonds mondial, les bailleurs de fonds bilatéraux et les fondations philanthropiques, ont plus d'impact et sont plus durables lorsque ces partenaires s'alignent sur les priorités des gouvernements et concentrent leurs efforts et ressources combinés sur les réformes les plus importantes décrites dans le dossier d'investissement d'un pays, tout en assurant la coordination par l'intermédiaire des plateformes d'engagement à multiples parties prenantes pilotées par les pays et appuyées par le GFF. Le soutien technique et les orientations normatives de l'OMS et d'autres agences partenaires des Nations unies ont également plus de poids lorsqu'ils sont clairement reliés aux réformes prioritaires soutenues par les principaux bailleurs de fonds au niveau national. Pour les OSC et les organismes de jeunesse, les plateformes d'engagement dans les pays soutenus par le GFF offrent la possibilité de s'assurer que les voix et les perspectives des communautés éclairent les décisions politiques et de financement des gouvernements et des bailleurs de fonds, et de renforcer la redevabilité en matière de résultats. Le GFF contribue également à libérer le pouvoir et l'innovation du secteur privé en créant un espace permettant au gouvernement de s'engager avec les prestataires du secteur privé pour concevoir des accords d'achat et de passation de marchés plus efficaces. En outre, le soutien du GFF aux plateformes nationales constitue un moyen efficace d'atteindre les objectifs du **Plan d'action mondial de l'ODD 3** et de l'initiative **CSU 2030**, en traduisant les aspirations et objectifs locaux au niveau mondial, et vice versa. Grâce à son modèle piloté par les pays, le GFF répond à l'appel lancé depuis longtemps par les pays en développement aux partenaires mondiaux pour qu'ils

s'alignent une fois pour toutes sur leurs priorités et plans nationaux en matière de santé, favorisant ainsi un changement permanent dans le paradigme de la santé mondiale et de l'aide au développement.

Au cours de ses cinq premières années d'existence, le GFF a déjà démontré comment son approche collaborative, pilotée par les pays, améliore la santé des femmes, des enfants et des adolescents dans ses pays partenaires et contribue à combler les écarts en matière d'équité sanitaire. Grâce à la générosité de ses partenaires bailleurs de fonds, le GFF a pu rapidement être multiplié par neuf, passant de seulement quatre pays partenaires de premier plan en 2015 à **36 pays partenaires** en 2019. Au 30 juin 2020, le Fonds fiduciaire du GFF disposait de 602 millions de dollars de subventions en cours de mise en œuvre, reliés à 4,7 milliards de dollars de financement de l'IDA/BIRD de la Banque mondiale, et avait contribué à aligner d'importants volumes de financements nationaux et externes en faveur du soutien aux dossiers d'investissement des pays partenaires du GFF. Avant le début de la pandémie de COVID-19, dans les pays où le partenariat du GFF est en place depuis le plus longtemps, on a constaté des améliorations significatives dans l'accès à des services de santé de qualité pour les femmes, les enfants et les adolescents, et des tendances positives dans les indicateurs de résultats en ce qui concerne la réduction de la mortalité infantile et les grossesses parmi les adolescentes, ainsi que l'amélioration de la croissance et de la nutrition des enfants. Sur les 22 pays partenaires du GFF dont les dossiers d'investissement sont en cours de mise en œuvre depuis plus d'un an, 86 % étaient en bonne voie pour atteindre leurs résultats prioritaires avant la pandémie, et les indicateurs de DSSR s'étaient améliorés dans tous les pays pour lesquels cela était prioritaire dans leur dossier d'investissement. La section II du présent document expose ces résultats de manière plus détaillée.

Cependant, la pandémie de COVID-19 menace de renverser ces récents progrès pour les femmes, les enfants et les adolescents en provoquant des perturbations importantes dans les services de santé essentiels de routine. Même avant la pandémie, les progrès mondiaux étaient encore trop lents : **plus de 5 millions de femmes et d'enfants** mouraient chaque année de maladies évitables ou curables telles que le paludisme et la pneumonie. Plus de **800 femmes et adolescentes mouraient chaque jour** de causes évitables liées à la grossesse, à l'accouchement et au manque d'accès aux soins de santé sexuelle et reproductive. Aujourd'hui, la COVID-19 a porté un coup dévastateur aux pays partenaires du GFF, causant de graves problèmes sanitaires et économiques et bouleversant la vie de centaines de millions de personnes. Les interruptions importantes des services de santé essentiels, associées à l'incapacité ou à la réticence des patients à se faire soigner par crainte d'être infectés par la COVID-19, font courir aux femmes et aux enfants un risque accru de mourir ou de connaître des problèmes de santé tout au long de leur vie. **Une analyse récente des pays partenaires du GFF** confirme que la couverture vaccinale des enfants et les consultations ambulatoires ont été particulièrement touchées ; par exemple, au Liberia, la vaccination des enfants a chuté de 32 % et les consultations ambulatoires ont diminué dans tous les pays au cours de la période observée. Les services de planification familiale, de consultations prénatales et d'accouchement ont également été touchés, exposant les femmes à un risque accru de complications ou de décès liés à la grossesse ou à des avortements dangereux ; au Nigeria, le nombre de femmes cherchant à obtenir des soins médicaux pendant leur grossesse a chuté de 16 %. Le GFF et ses partenaires ont estimé que jusqu'à 26 millions de femmes pourraient perdre l'accès à la contraception dans ses 36 pays partenaires, ce qui

entraînerait **près de 8 millions de grossesses non désirées**.³ Outre ces effets secondaires sur la santé, les chocs économiques et les pertes d'emploi qui se prolongent, les interruptions prolongées de la scolarité, l'absence de protection sociale adéquate et l'augmentation de la violence basée sur le genre, constituent une menace sérieuse pour la sécurité, l'autonomisation économique, la voix et l'action des femmes et des filles.

Pour le dire simplement, cette situation est inacceptable et exige une action urgente de la part de la communauté mondiale. Le moment est venu d'accroître considérablement l'engagement mondial pour que toutes les femmes, tous les enfants et tous les adolescents, puissent avoir accès aux soins de santé abordables et de qualité dont ils ont besoin pour survivre et s'épanouir, et le GFF est particulièrement bien placé pour aider les pays à mener la charge. Après cinq ans d'expérience, le GFF a appris et évolué en fonction de ce qui fonctionne et de ce qui ne fonctionne pas pour mener le changement transformationnel nécessaire aujourd'hui plus que jamais, car les ressources nationales et internationales pour la santé et la nutrition risquent d'être fortement limitées dans un avenir prévisible. Alors que le paysage et l'architecture de la santé mondiale ont évolué ces dernières années, **le GFF reste l'entité qui se concentre sur l'accélération des progrès en matière de santé reproductive, maternelle, néonatale, de l'enfant et de l'adolescent, et de nutrition, dans les pays les plus pauvres du monde** et parmi les populations les plus vulnérables de ces pays. Grâce à son approche holistique et intégrée des systèmes de santé, à son modèle de financement catalytique et à sa capacité à relier directement des subventions flexibles aux ressources de l'IDA/BIRD de la Banque mondiale, et à contribuer ainsi à aligner le financement et l'assistance technique des partenaires sur les priorités des pays, le GFF est bien placé pour aider les pays à démanteler les goulots d'étranglement aigus et chroniques de leurs systèmes de soins de santé primaires, garantir que les services de santé essentiels pour les femmes, les enfants et les adolescents reçoivent la priorité qu'ils méritent au cours de la pandémie, aider les pays à se remettre sur la bonne voie le plus rapidement possible, et accélérer les progrès vers la CSU.

³ Voir <https://www.globalfinancingfacility.org/are-we-ready-mitigate-impacts-covid-19-family-planning-and-contraceptives>.

Section II : Les pays montrent la voie : le partenariat du GFF a produit des résultats au cours de ses cinq premières années ⁴

Le Cadre logique du GFF – qui sert de base à la collecte centralisée de données et à la communication des résultats – montre que les investissements et les activités soutenus par le GFF ont contribué à l'obtention de meilleurs indicateurs de santé pour les femmes et les nouveau-nés au fil du temps. Les indicateurs de DSSR se sont améliorés dans la plupart des pays partenaires du GFF qui ont priorisé ces indicateurs dans leur dossier d'investissement. Par exemple, en Afghanistan, la protection contraceptive (indice années-couple de protection, ou ACP) a augmenté de près de 55 pour cent depuis 2017 et en Ouganda de 44 pour cent depuis 2016. Les indicateurs de réduction de la mortalité maternelle et néonatale, notamment le recours à des sages-femmes qualifiées, les accouchements en établissement de santé et les consultations prénatales, se sont également améliorés. Au Liberia, le pourcentage d'accouchements en établissement de santé est passé de 56 pour cent en 2013 à 80 pour cent en 2019. De même, presque tous les pays partenaires du GFF qui ont fait état des indicateurs de consultations prénatales ont enregistré des améliorations. Par exemple, la Tanzanie a presque doublé sa couverture de quatre visites de consultations prénatales (CPN4), passant de 42 pour cent en 2016 à 80 pour cent en 2019. La quasi-totalité des pays ayant fait état de consultations postnatales en 2019 ont enregistré des améliorations. Par exemple, en Afghanistan, le nombre de femmes qui ont bénéficié de consultations postnatales dans les 24 heures suivant leur accouchement dans des établissements de santé soutenus par Sehatmandi, a augmenté de 36 pour cent entre 2017 et 2019.

Les indicateurs de nutrition et la couverture vaccinale des enfants se sont également considérablement améliorés dans les pays bénéficiant de l'appui du GFF au cours des cinq dernières années. Sur les dix pays partenaires du GFF qui font état des indicateurs de nutrition, huit ont enregistré des améliorations notables. En Éthiopie, le suivi de la croissance s'est amélioré, passant de 38 pour cent en 2016 à 54 pour cent en 2019. En Indonésie, le pourcentage de ménages ayant accès à une eau potable améliorée est passé de 70 pour cent en 2017 à 72 pour cent en 2019, et de 65,3 à 69 pour cent dans les districts prioritaires. Tous les pays partenaires ayant communiqué des données sur la vaccination ont enregistré des améliorations, à l'exception de l'Ouganda, qui a déjà fait état d'une couverture vaccinale pentavalent 3 supérieure à 90 pour cent à partir de 2016. Dans les États du nord-est du Nigeria, où le GFF a concentré ses efforts, on a constaté une amélioration moyenne de 28 pour cent des enfants recevant le vaccin pentavalent 3 en 2016 à 49 pour cent en 2019. **Près des deux tiers des pays partenaires du GFF ont mis en place des réformes budgétaires et financières visant à améliorer l'efficacité des dépenses de santé et à affecter davantage de ressources aux prestataires de soins de santé de première ligne.** Par exemple, au Sénégal, l'augmentation de l'efficacité budgétaire de 80,5 pour cent en 2017 à 90 pour cent en 2019, a contribué à améliorer la plupart des indicateurs de santé maternelle. Les accouchements dans les établissements de santé sont passés de 78 à 82 pour cent et les accouchements assistés de 68 à 74 pour

⁴ Pour plus de détails sur ces résultats, voir les Rapports annuels du GFF disponibles à l'adresse <https://www.globalfinancingfacility.org/fr>. Conformément à l'approche collaborative du GFF, pilotée par les pays, ces résultats s'inscrivent dans le Cadre logique du GFF et sont attribuables aux efforts combinés des gouvernements et des organisations qui composent le partenariat du GFF, et ce avec l'appui catalytique du Fonds fiduciaire et du Secrétariat du GFF.

cent. En Éthiopie, l'assurance maladie communautaire a été étendue pour couvrir 28 pour cent de la population en 2019, ce qui a entraîné une utilisation beaucoup plus importante des services de santé pour les personnes assurées et a contribué à réduire la part des paiements directs des ménages de 34 à 30 pour cent.

Avant la COVID-19, des résultats prometteurs avaient également été obtenus dans plusieurs pays partenaires du GFF en ce qui concerne la priorisation et l'augmentation de la mobilisation des ressources nationales pour la santé des femmes, des enfants et des adolescents. Les pays partenaires du GFF disposant de la marge de manœuvre budgétaire nécessaire ont priorisé ce domaine d'engagement – avec l'appui du GFF – qui comprend le plaidoyer, la production de preuves, le renforcement des capacités et l'utilisation d'incitations financières pour protéger et/ou augmenter les budgets nationaux de santé. À la suite des principales réformes de financement, le Kenya a augmenté son allocation budgétaire en faveur de la santé dans 43 de ses 47 comtés. De 2017 à 2019, tous les comtés ont augmenté leur budget de santé pour atteindre au moins 20 pour cent de leur budget total, afin d'atteindre leur objectif infranational. En République démocratique du Congo, où le GFF a soutenu la production de preuves, l'assistance technique, le renforcement des capacités et une meilleure gestion des finances publiques, la part des ressources gouvernementales allouée à la santé est passée de 6,9 pour cent en 2016 à 10 pour cent en 2019. En Éthiopie, les ressources budgétaires nationales destinées à soutenir le dossier d'investissement ont augmenté de 10 pour cent entre 2018/2019 et 2019/2020.

Le soutien du GFF a également permis aux pays partenaires d'identifier et de mettre en œuvre des réformes de la collecte de données et des systèmes qui profitent à la santé des femmes, des enfants et des adolescents. Par exemple, l'Éthiopie a enregistré une augmentation significative de l'exhaustivité et de l'actualité des données de son système de gestion de l'information sanitaire, passant de **68 pour cent en 2016 à 84 pour cent en 2018**. Au total, 12 pays partenaires du GFF ont alloué des financements pour renforcer leurs systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil (CRVS), ce qui a permis d'apporter des améliorations telles que la décentralisation des services d'enregistrement de l'état civil, la normalisation des outils et des processus d'enregistrement et la formation d'un plus grand nombre de fonctionnaires. Le GFF a également permis d'améliorer sensiblement la chaîne d'approvisionnement en Tanzanie, avec une augmentation de la disponibilité de 10 médicaments traceurs, qui est passée de 60 pour cent en 2016 à 96 pour cent en 2019.

Dans les pays où le GFF est engagé depuis suffisamment longtemps pour influencer sur ces changements, on observe des tendances positives dans les indicateurs de résultats concernant la mortalité des moins de cinq ans, la croissance des enfants et les grossesses parmi les adolescentes.⁵ En effet, les huit pays partenaires⁶ avec des opérations du GFF efficaces depuis plus de trois ans affichent des progrès relatifs aux indicateurs de mortalité des moins de cinq ans, de croissance des enfants, de couverture des accouchements en établissement de santé, de grossesses parmi les adolescentes et de couverture de

⁵ Conformément au Cadre logique, le GFF n'attend des pays partenaires qu'ils commencent à améliorer les données sur les résultats qu'après trois ans de mise en œuvre des dossiers d'investissement, car les indicateurs d'impact mettent plus de temps à changer. Toutes les données de ce paragraphe proviennent des deux dernières enquêtes démographiques disponibles.

⁶ Quatre des huit pays se trouvent en Afrique orientale (Éthiopie, Kenya, Tanzanie, Ouganda), trois en Afrique occidentale et centrale (Cameroun, République démocratique du Congo, Nigeria) et le Bangladesh.

planification familiale. Des améliorations modérées ont également été constatées en ce qui concerne la réduction de la prévalence du retard de croissance et de l'émaciation chez les enfants. La mortalité maternelle semble diminuer dans la plupart des pays, bien que le manque de données récentes dans plusieurs pays, ainsi que l'absence de systèmes de qualité d'enregistrement des décès, restent un obstacle majeur à une notification efficace. Dans le même temps, les progrès récents en matière de réduction de la mortalité néonatale et d'augmentation de la couverture vaccinale semblent être au point mort.

Ces résultats montrent qu'il est urgent que le GFF fasse progresser la santé des femmes, des enfants et des adolescents au cours des cinq prochaines années. Avant la pandémie de COVID-19, les résultats des pays soutenus par le GFF ont montré que le modèle catalytique du GFF fonctionne, la plupart des pays allant dans la bonne direction, mais pas assez vite pour atteindre les objectifs de 2030. Aujourd'hui, face aux importantes perturbations de l'offre et de la demande de services de santé essentiels et aux conséquences économiques mondiales dues à la COVID-19, il est impératif que le financement national et mondial en faveur de la santé reproductive, maternelle, néonatale, de l'enfant et de l'adolescent, soit augmenté et utilisé aussi efficacement que possible pour protéger les acquis récents et accélérer les progrès.

Section III : Protéger, promouvoir et accélérer les gains pour les femmes, les enfants et les adolescents : l'étape suivante du GFF

Cette actualisation de la stratégie du GFF, étayée par un travail de diagnostic approfondi, définit les orientations stratégiques du GFF pour les cinq prochaines années. L'actualisation a été commandée par le Comité du Fonds fiduciaire du GFF⁷ et dirigée par le Secrétariat du GFF, sous la conduite d'un groupe restreint de membres⁸ du Groupe des investisseurs du GFF. Un cabinet de conseil, HSDF, a aidé l'équipe du Secrétariat du GFF à réaliser un travail de diagnostic comprenant plus de 100 entretiens avec des parties prenantes menés au cours du premier trimestre 2020, trois études de cas de pays (République démocratique du Congo, Ghana, Mozambique), une analyse de dossiers de plus de 300 documents et un processus de consultation publique. Le travail de diagnostic met en évidence plusieurs domaines dans lesquels le partenariat du GFF peut étendre et approfondir son impact à l'avenir. Un [document de réflexion](#) présenté au Groupe des investisseurs et au Comité du Fonds fiduciaires du GFF en avril 2020⁹ a fourni un résumé détaillé de cette analyse, en exposant plusieurs domaines prioritaires à prendre en compte par le GFF au cours des cinq prochaines années. Le document de réflexion a mis en évidence six domaines prioritaires transversaux qui devront être examinés et renforcés à l'avenir :

- **Communications** : La nécessité d'articuler et de communiquer la proposition de valeur et la théorie du changement du GFF, y compris les implications de la pandémie de COVID-19.
- **Leadership national** : La nécessité de renforcer l'appui du GFF en faveur des pays partenaires, en particulier dans la mise en œuvre du dossier d'investissement.
- **Redevabilité** : La nécessité de définir plus clairement les rôles et les structures de redevabilité qui s'appliquent à tous les partenaires du GFF dans l'élaboration et la mise en œuvre du dossier d'investissement, y compris un engagement accru auprès de la société civile.
- **Financement de la santé** : La nécessité d'une communication plus claire et d'un plus grand réalisme concernant les contributions du GFF en faveur de la mobilisation des ressources nationales, y compris les feuilles de route dans chaque pays bénéficiant du soutien du GFF.
- **Programme de résultats** : La nécessité d'être plus explicite quant à ce que le partenariat du GFF peut être censé apporter en matière de résultats, de délais, et de destinataires.

⁷ Les principaux objectifs de l'actualisation de la stratégie du GFF sont les suivants : 1) Réfléchir aux récents changements dans le paysage mondial et à leur impact sur le positionnement, la portée et l'échelle du partenariat et du Fonds fiduciaire du GFF ; 2) Revoir le cadre du GFF, en se concentrant sur l'expérience de mise en œuvre des pays à ce jour ; 3) Faire le point sur l'engagement des partenaires mondiaux du GFF par rapport à ses objectifs ; 4) Poser les bases de la future mobilisation des ressources pour le Fonds fiduciaire du GFF et informer un examen à mi-parcours du GFF.

⁸ Le Secrétariat du GFF remercie chaleureusement les membres du groupe restreint qui a travaillé sur l'actualisation de la Stratégie pour leur temps, leurs conseils et les contributions apportées par l'honorable ministre de la Santé de la République centrafricaine et les hauts représentants de la Fondation Bill et Melinda Gates, du Canada, de la société civile, de la Commission européenne, de Gavi, du PMNCH, de la Norvège, de l'Unicef et du Royaume-Uni.

⁹ GFF (Mécanisme de financement mondial), 2020, « Document de réflexion sur l'actualisation de la stratégie du GFF », document préparé pour la dixième réunion du Groupe des investisseurs, Washington, DC, 20 avril.
https://www.globalfinancingfacility.org/sites/gff_new/files/documents/GFF-IG10-3-Issues-Paper.pdf.

- **Adaptation à l'objectif** : La nécessité de clarifier les rôles, les attentes mutuelles et la redevabilité dans le cadre d'un accord de partenariat renouvelé avec la Banque mondiale.

Sur la base des commentaires reçus sur le document de réflexion, entre mai et juillet 2020, le Secrétariat du GFF a organisé une série d'ateliers d'examen et de réunions consultatives pour approfondir la compréhension de ces domaines transversaux, ce qui a permis de formuler cinq orientations stratégiques pour l'avenir, telles qu'elles sont présentées dans le projet de document d'actualisation de la stratégie. Cette actualisation de la stratégie a été davantage affinée sur la base de consultations virtuelles tenues avec un large éventail de parties prenantes nationales et internationales en août et septembre 2020. La stratégie actualisée a ensuite été approuvée par le Groupe des investisseurs et le Comité du Fonds fiduciaire du GFF lors des réunions semestrielles de gouvernance du GFF en octobre 2020.

Les cinq orientations stratégiques pour l'étape suivante du GFF (2021-2025) sont :

- **[Orientation stratégique 1](#)** : Renforcer le leadership national et l'alignement des partenaires sur les investissements priorités pour la santé des femmes, des enfants et des adolescents
- **[Orientation stratégique 2](#)** : Prioriser les efforts visant à faire progresser l'équité, l'opinion et l'égalité de genre
- **[Orientation stratégique 3](#)** : Protéger et promouvoir des services de santé essentiels de haute qualité en repensant la prestation de services
- **[Orientation stratégique 4](#)** : Mettre en place des systèmes de financement de la santé plus résilients, équitables et durables
- **[Orientation stratégique 5](#)** : Maintenir une attention constante sur la mise en œuvre et les résultats

À travers ces cinq orientations stratégiques, le GFF s'appuiera sur son modèle d'entreprise, ses instruments et ses résultats fructueux pour protéger les services essentiels de santé reproductive, maternelle, néonatale, de l'enfant et de l'adolescent, et de nutrition, et accélérer les progrès afin de garantir que toutes les femmes, tous les enfants et tous les adolescents puissent avoir accès aux soins de santé abordables et de qualité nécessaires pour survivre et prospérer. Afin d'éviter que les résultats de santé ne régressent davantage en raison de la COVID-19, de soutenir le déploiement des vaccins COVID-19 dans les pays et de veiller à ce que les pays partenaires se remettent le plus rapidement possible sur la bonne voie en ce qui concerne leurs indicateurs de résultats, le GFF s'attachera, au cours des 24 premiers mois (2021-2022), à doubler et à intensifier son soutien financier et technique à ses 36 pays partenaires actuels. Une fois que les pays du portefeuille actuel seront de nouveau sur la bonne voie et que les progrès se seront accélérés, et compte tenu de la forte demande des pays, le GFF passera, au fil du temps, des 36 pays partenaires actuels à un total de 50 pays où le fardeau de la mortalité maternelle et infantile reste élevé.

À court terme, le GFF continuera à jouer un rôle essentiel aux côtés de la Banque mondiale pour aider les pays partenaires à répondre à la pandémie de COVID-19. En date du 21 septembre 2020, 111 pays avaient reçu un financement d'urgence pour la santé au titre du Mécanisme de financement accéléré de la Banque mondiale, provenant des 160 milliards de dollars que la Banque mondiale s'est engagée à

mettre à la disposition des pays à faible et à moyen revenu en réponse à la crise de COVID-19.¹⁰ La Banque mondiale a également **annoncé** récemment qu'elle allait fournir 12 milliards de dollars supplémentaires pour aider les pays à se procurer des vaccins COVID-19 et à atteindre les objectifs du **Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID 19** dans le monde. Dans le cadre de cet effort, le GFF appuiera l'évaluation des systèmes de prestation de services nécessaires à la distribution du vaccin, et ce en se concentrant particulièrement sur les agents de santé et les populations les plus vulnérables. L'accent sera mis sur le soutien aux pays pour qu'ils élaborent des stratégies visant à renforcer les services de soins communautaires et primaires de première ligne en vue d'un accès et d'une distribution équitables, abordables et sûrs du vaccin, ce qui contribuera également à minimiser les effets secondaires de la COVID-19 sur la santé en garantissant la continuité des services de santé essentiels pour les femmes, les enfants et les adolescents. Les plateformes de coordination nationale soutenues par le GFF seront utilisées pour renforcer la coordination entre les partenaires du développement en appui aux plans de déploiement nationaux et à la cartographie des ressources, ainsi que pour fournir un soutien technique sur la définition des priorités, l'adaptation de la prestation de services, les contraintes liées au financement et à la demande. L'intensification de cet appui aux pays dans le cadre de la pandémie de COVID-19 et la mise en œuvre complète de l'actualisation de la stratégie, nécessiteront la mobilisation de ressources supplémentaires suffisantes en faveur du Fonds fiduciaire du GFF. Un dossier d'investissement global exposera les besoins de mobilisation de ressources du GFF sur cinq ans.

Orientation stratégique 1 : Renforcer le leadership national et l'alignement des partenaires sur les investissements priorités pour la santé des femmes, des enfants et des adolescents

Les données sur les résultats pré-pandémiques montrent que les principes fondamentaux de l'approche du GFF sont solides et produisent des effets. Le GFF intensifiera et élargira donc son approche de collaboration pilotée par les pays au cours des cinq prochaines années. Le GFF continuera à soutenir les gouvernements dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs dossiers d'investissement nationaux priorités, chiffrés et fondés sur des données probantes. Il s'agira notamment d'aider les pays à adapter leur dossier d'investissement en fonction des besoins, compte tenu de la pandémie actuelle. Il est essentiel de disposer de dossiers d'investissement priorités et de haute qualité pour amener les partenaires à s'aligner sur les priorités nationales et sur les processus de planification et de budgétisation nationaux au fil du temps. Le GFF apportera un appui ciblé pour améliorer la qualité des dossiers d'investissement nationaux existants et nouveaux. Il s'agira notamment de continuer à développer et à améliorer les investissements dans les systèmes nationaux de suivi des résultats et dans la cartographie des ressources et le suivi des dépenses (CRSD), ce qui permettra de tenir les gouvernements et tous les partenaires du GFF redevables quant au respect de leurs engagements.

¹⁰ Voir <https://blogs.worldbank.org/fr/voices/pandemie-de-covid-19-indice-sur-le-capital-humain-et-assemblees-annuelles-2020>.

Le GFF renforcera l'appui au renforcement des capacités des dirigeants nationaux afin de favoriser le changement transformationnel. L'un des principaux enseignements des cinq premières années de mise en œuvre du GFF est que le leadership national est au cœur du modèle de collaboration du GFF, dans lequel les partenaires internationaux sont des facilitateurs plutôt que des exécutants. Un leadership national fort est également l'un des facteurs les plus essentiels pour favoriser un alignement efficace des partenaires internationaux. Les institutions et les dirigeants nationaux ont la tâche ardue de diriger des processus de réforme extrêmement complexes face aux structures de pouvoir en place, une tâche colossale, même pour les dirigeants les plus talentueux. Au cours des cinq prochaines années, le GFF mettra pleinement en œuvre un nouveau programme de développement du leadership pour les dirigeants nationaux et infranationaux, afin d'apprendre les uns des autres et de les doter des compétences et du soutien nécessaires pour mener un changement transformationnel. Le groupe cible de ce programme variera en fonction du contexte national, mais il sera axé sur les dirigeants qui démontrent leur engagement à obtenir des résultats durables dans le domaine de la santé reproductive, maternelle, néonatale, de l'enfant et de l'adolescent, et de la nutrition, en incluant les dirigeants de la société civile et de la jeunesse. Cette évolution du travail du GFF en matière de connaissances et d'apprentissage s'inscrira dans le cadre d'une approche fondée sur les compétences, axée sur la combinaison *des connaissances, des aptitudes et des attitudes* nécessaires pour susciter des changements systémiques dans des domaines tels que le financement de la santé, l'égalité de genre, les DSSR et les innovations en matière de prestation de services. Dans le cadre de son engagement à étendre l'égalité de genre, le GFF priorisera la formation des femmes dirigeantes dans ses pays partenaires.

Le GFF intensifiera également le soutien à la gestion des pays partenaires afin qu'ils puissent piloter efficacement leurs plateformes d'engagement à multiples parties prenantes. Les plateformes dirigées par le gouvernement, appuyées dans tous les pays partenaires du GFF, sont souvent un écosystème de divers organes de coordination nationaux opérant à différents niveaux de gouvernance (national, infranational, communautaire) qui fournissent une base essentielle pour une redevabilité partagée en matière de résultats, et ce en améliorant l'alignement des partenaires sur les priorités nationales et en suivant la mise en œuvre des dossiers d'investissement. Le GFF continuera à renforcer ces plateformes, notamment en explorant des partenariats de soutien opérationnel avec des organisations locales ou régionales qui peuvent aider les gouvernements dans des tâches de coordination telles que la préparation des réunions, la rédaction des procès-verbaux et la gestion des plateformes d'information électroniques, et la mise en place d'un plan de transition pour que les gouvernements puissent prendre en charge ces fonctions à mesure que leurs capacités augmentent. Dans la mesure du possible, le GFF aidera également les pays à relier les plateformes de coordination dites « verticales » sur des questions de santé spécifiques à la plateforme de coordination sanitaire globale du pays afin de supprimer les cloisonnements et de promouvoir un dialogue politique plus cohérent. Le GFF procédera à des évaluations annuelles des plateformes nationales afin de suivre les progrès réalisés dans l'amélioration de l'alignement et de l'engagement de tous les partenaires, y compris la société civile, et ce dans le but d'identifier et de cibler les domaines nécessitant un soutien plus intensif.

L'une des principales priorités du GFF sera d'encourager et de soutenir les pays partenaires à accroître la diversité, l'équité et l'inclusion dans leurs plateformes nationales. Le GFF élargira et approfondira les efforts visant à amplifier la voix des populations vulnérables et les plus délaissées en facilitant une participation plus importante et plus diversifiée des OSC et des représentants des communautés touchées, y compris les femmes et les adolescentes, dans tous les aspects de son travail. Les OSC jouent

un rôle essentiel dans le processus d'engagement des pays, car elles tiennent les gouvernements redevables, veillent à ce que le financement national aille aux plus vulnérables et mobilisent la demande de services, en particulier au niveau infranational. Cependant, l'espace civique reste très limité dans de nombreux pays partenaires du GFF, de sorte que le processus du GFF peut et doit fournir une plateforme et un catalyseur importants pour que la société civile soit entendue par le gouvernement et favorise la collaboration avec celui-ci. Si les OSC locales doivent veiller à conserver leur rôle indépendant de plaidoyer et de redevabilité, un enseignement essentiel des cinq premières années du GFF est qu'elles ont aussi souvent besoin d'un soutien financier et/ou technique pour participer efficacement aux plateformes nationales. Pour répondre à certaines de ces questions, un groupe de travail GFF-OSC a procédé à un examen de cet enseignement, et d'autres également, et a élaboré un cadre actualisé et chiffré d'engagement des OSC et des jeunes qui appelle à un soutien accru du GFF pour le renforcement des capacités afin de permettre aux OSC et aux jeunes d'étendre et d'approfondir leur participation aux plateformes nationales et aux activités de plaidoyer et de redevabilité. Grâce à ce cadre actualisé, le GFF renforcera son soutien financier et technique en faveur d'un engagement plus significatif et plus efficace des OSC et des jeunes dans le processus du GFF dans tous les pays partenaires.

Le GFF permettra d'accélérer l'appui à la mise en œuvre dans les pays partenaires et de renforcer la redevabilité des pays en matière de résultats. La pleine réalisation des priorités du dossier d'investissement dépend de la capacité de tous les partenaires du GFF au niveau national à renforcer leur soutien aux pays de manière coordonnée. Pour ouvrir la voie, le GFF conditionnera un pourcentage de ses futures subventions aux pays à l'inclusion d'un soutien à la mise en œuvre des dossiers d'investissement, et s'efforcera d'élaborer des accords plus souples avec la Banque mondiale pour permettre au Fonds fiduciaire du GFF de fournir un soutien à la mise en œuvre à grande échelle. Les plateformes nationales serviront de point de départ aux gouvernements pour identifier les partenaires les mieux placés pour répondre à leurs besoins d'assistance technique¹¹. Le GFF s'attachera en priorité à renforcer l'intégration de la dimension de genre dans le soutien à la mise en œuvre des pays, notamment en reconnaissant le rôle des normes inéquitables en matière de genre et des dynamiques de pouvoir inégales lors de la collecte et de l'analyse des données, ainsi que dans la conception de l'assistance technique pour réaliser les priorités du dossier d'investissement. Le GFF introduira également plusieurs moyens d'accroître la redevabilité en matière de résultats adaptée au contexte de chaque pays, notamment en aidant les pays partenaires du GFF à :

- **adopter des cadres d'assistance technique à moyen terme pour l'élaboration et la mise en œuvre des dossiers d'investissement** afin de définir les besoins du pays et d'identifier les lacunes en matière d'assistance technique, et ce en mettant l'accent sur le renforcement des capacités institutionnelles à long terme du gouvernement pour mettre en œuvre les priorités identifiées dans le dossier d'investissement et en faisant appel aux prestataires d'assistance technique locaux et régionaux ;

¹¹ Guidée par le principe du leadership national, la décision sur les besoins d'assistance technique et sur les personnes qui fourniront l'assistance technique dans chaque pays partenaire du GFF, est déterminée par le gouvernement en consultation avec la plateforme nationale. Pour les initiatives spécifiques financées par le Secrétariat du GFF et mises en œuvre dans plusieurs pays du GFF (par exemple, l'assistance technique pour le suivi des résultats), des partenariats d'assistance technique ont été conclus directement avec le Secrétariat du GFF au cas par cas.

- **faciliter la signature d'accords par tous les membres de la plateforme nationale** afin d'accroître la transparence sur la manière dont les activités de chaque partenaire dans un pays donné contribueront à la mise en œuvre du dossier d'investissement, ainsi que les données financières pour la cartographie et le suivi des ressources, en vue de clarifier ce que chaque partenaire peut être amené à fournir par rapport à quelles priorités, et ce qui nécessite le leadership et l'action d'autres partenaires ;
- **mettre en place des mécanismes de soutien et de mise en œuvre dans les pays pilotes ou d'autres approches de mise en œuvre conjointe** – en s'appuyant sur la collaboration croissante entre le GFF, Gavi, le Fonds mondial, l'OMS et la Banque mondiale à travers l'Accélérateur de financement durable du Plan d'action mondial de l'ODD 3, afin de fournir un soutien conjoint aux pays dans des domaines tels que la gestion des finances publiques et les audits des marchés publics ;
- **améliorer la communication autour d'une vision commune et des progrès réalisés** – un message clair de l'exercice de diagnostic de l'actualisation de la stratégie est la nécessité d'accroître et de maintenir des communications régulières entre tous les partenaires du GFF au niveau national tout au long du processus d'élaboration et de mise en œuvre du dossier d'investissement.

Le GFF fournira également des incitations financières et concevra de nouveaux paramètres pour améliorer l'alignement des partenaires mondiaux sur les priorités et les plans nationaux. L'engagement futur du GFF dans les pays permettra de garantir que les investissements nécessaires au suivi des performances, à l'utilisation des données et au renforcement des plateformes nationales, soient correctement financés. Le GFF offrira également des subventions plus élevées lors des deuxième et troisième cycles de financement du GFF aux pays qui démontrent des progrès dans l'augmentation du montant de financement derrière les priorités de leur dossier d'investissement et dans l'alignement des efforts de mise en œuvre. En outre, le GFF créera de nouvelles mesures pour évaluer le leadership et l'appropriation par les pays. Le GFF propose de mettre au point une mesure composite pour saisir ces aspects essentiels du modèle du GFF. Cet indicateur sera mesuré et communiqué à tous les pays, afin de suivre les résultats obtenus au fil du temps en matière de promotion du leadership et de l'appropriation au niveau national.

Conformément à son approche pilotée par les pays, le GFF fournira aux pays partenaires une gamme d'outils pour favoriser l'alignement des partenaires et les tenir redevables. Le GFF aidera les pays partenaires à optimiser les instruments existants pour promouvoir l'alignement des partenaires, notamment en renforçant les plateformes nationales à multiples parties prenantes, et en élaborant et en mettant en œuvre des dossiers d'investissement nationaux et des CRSD de haute qualité et priorisés. L'avantage de l'utilisation de ces instruments est qu'ils sont organisés autour de procédures et de processus nationaux. Au cours des cinq prochaines années, le GFF portera son appui à l'alignement au niveau supérieur, notamment en intensifiant l'assistance technique pour améliorer la mise en œuvre du dossier d'investissement et en introduisant des montants de subvention plus élevés qui font des progrès de l'alignement des partenaires une priorité dans leur cadre de résultats. Des efforts seront également déployés pour créer des mesures objectives de l'alignement par pays et suivront le principe de complémentarité, en s'appuyant sur les structures existantes plutôt qu'en créant des structures nouvelles ou parallèles. En favorisant l'alignement des partenaires mondiaux au niveau national, le GFF contribuera à la réalisation de la vision du Plan d'action mondial ODD3.

Orientation stratégique 2 : Prioriser les efforts visant à faire progresser l'équité, l'opinion et l'égalité de genre

La réduction des inégalités dans l'accès à des services de santé essentiels abordables et de qualité pour les femmes, les enfants et les adolescents restera primordiale pour le GFF – et c'est plus urgent que jamais. Même avant la pandémie de COVID-19, le rapport de suivi de la CSU 2019 révélait que les gains réalisés dans le monde en matière de couverture des services de santé essentiels avaient eu un coût important pour les individus et les familles, car les dépenses de santé catastrophiques avaient augmenté dans le monde entier entre 2000 et 2015.¹² À présent, avec la pandémie et la plus profonde récession mondiale depuis des décennies, et avec des impacts particulièrement graves sur les femmes (en raison de leur participation démesurée dans les secteurs économiques les plus touchés par la pandémie), de récentes estimations de la Banque mondiale indiquent que la situation actuelle menace de pousser jusqu'à **115 millions de personnes** dans l'extrême pauvreté en 2020, ce qui retarderait de plusieurs années la réduction de la pauvreté.¹³ Pour faire face à cette crise, le GFF renforcera son soutien aux pays partenaires pour protéger les populations les plus pauvres et les plus marginalisées afin de s'assurer que personne ne soit laissé pour compte – l'objectif mondial de la CSU 2030.

Le GFF se concentrera sur des dépenses de santé plus équitables qui priorisent un accès abordable aux populations les plus vulnérables. Le dossier d'investissement restera un outil essentiel pour favoriser l'équité, en veillant à ce que les pays examinent les facteurs d'iniquité et priorisent les politiques de santé favorables aux pauvres ainsi que leur mise en œuvre. À l'avenir, le GFF aidera les pays, y compris ceux qui se trouvent dans des contextes humanitaires complexes et fragiles, à être plus précis dans leurs stratégies de ciblage pour atteindre les femmes, les enfants et les adolescents les plus pauvres, ainsi que les populations vulnérables et marginalisées telles que les populations rurales, les réfugiés ou encore les personnes touchées ou déplacées par un conflit ou le changement climatique. Grâce à des données de CRSD améliorées et cohérentes, le GFF sera mieux équipé pour mettre en lumière les inégalités cachées, y compris au niveau infranational, et pour plaider en faveur d'une répartition plus équitable des ressources dans les pays partenaires.¹⁴

Étant donné que les obstacles financiers à l'accès aux services de santé devraient s'accroître au cours des prochaines années, le GFF accordera une attention particulière à la mobilisation de la demande de services parmi les populations les plus vulnérables. Jusqu'à présent, le GFF a principalement cofinancé des opérations dans le secteur de la santé qui sont orientées vers l'offre de services. Au cours des cinq

¹² OMS (Organisation mondiale de la santé), 2019, Les soins de santé primaires sur la voie de la Couverture de santé universelle : Rapport de suivi 2019 : Résumé, Genève, Suisse : Organisation mondiale de la santé. (OMS/HIS/HGF/19.1).

¹³ Baffes, John, Alistair Matthew Dieppe, et Justin Damien Guenette et al, 2020, *Perspectives économiques mondiales : juin 2020*, Perspectives économiques mondiales, Washington, DC, Groupe de la Banque mondiale. <http://documents.worldbank.org/curated/en/502991591631723294/Global-Economic-Prospect-2020>.

¹⁴ Par exemple, en République démocratique du Congo, les données infranationales ont été présentées aux gouverneurs de chaque province. Un gouverneur d'une province disposant d'un financement par habitant relativement faible – étant donné les taux très élevés de mortalité infantile – a pu, grâce à ces données, plaider en faveur d'un financement supplémentaire pour la province.

prochaines années, le GFF doit s'attacher de plus en plus à stimuler la demande de services de santé pour les femmes, les enfants et les adolescents, en mettant l'accent sur les préférences des utilisateurs, la voix et la participation communautaire. En outre, le GFF augmentera l'utilisation de financements catalytiques pour façonner les opérations de l'IDA/BIRD de la Banque mondiale en dehors du secteur de la santé, en particulier dans les opérations sur l'éducation, la protection sociale et le capital humain, avec pour objectif de débloquer la demande de services et de renforcer les efforts multisectoriels pour améliorer les résultats de SRMNEA-N. Ces possibilités peuvent par exemple consister à fournir des transferts monétaires aux femmes pauvres, à condition qu'elles recherchent des consultations prénatales ou des vaccinations pour leurs enfants ; à inciter les familles à maintenir les adolescentes à l'école afin de réduire les mariages et les grossesses précoces ; ou à fournir des services complets d'éducation sexuelle et de planification familiale aux adolescents ou investir dans les CRVS. Les investissements pour les adolescentes qui ciblent les normes sociétales sont également essentiels : à l'adolescence, les comportements et les déterminants de la santé se renforcent¹⁵ et les normes spécifiques au genre commencent à limiter beaucoup plus activement les options, les perspectives et les espoirs des adolescents.¹⁶ Le GFF intégrera également ses efforts de manière plus systématique dans les opérations de la politique de développement de la Banque mondiale visant à remédier aux inégalités persistantes en matière de santé, telles que les réformes juridiques et les actions complémentaires ciblant les normes et les obstacles et permettant un meilleur accès aux services de DSSR pour les femmes et les filles en particulier. Il s'agit notamment d'examiner les identités croisées des personnes qui peuvent conduire à la marginalisation.

Le GFF augmentera et renforcera l'accent explicite qu'il met sur la promotion de l'égalité de genre comme moyen d'accélérer les résultats qui apportent une vie plus saine aux femmes, aux enfants et aux adolescents. La promotion de l'égalité de genre est fondamentale pour obtenir des résultats durables en matière de santé reproductive, maternelle, néonatale, de l'enfant et de l'adolescent, et de nutrition, et constitue un déterminant essentiel de la santé et du bien-être. De plus en plus de preuves montrent que la promotion de l'égalité de genre contribue à catalyser le changement et à améliorer les résultats en matière de santé en s'attaquant aux obstacles structurels sous-jacents à la santé.^{17,18}

L'égalité de genre deviendra un principe directeur du GFF. En plaçant l'égalité de genre au cœur de l'approche du GFF et en soulignant son importance pour tous les piliers de la nouvelle stratégie, l'égalité de genre sera ajoutée aux principes directeurs du partenariat du GFF. **En septembre 2020, le partenariat**

¹⁵ Patton, G. C., S. M. Sawyer, J. S. Santelli, D. A. Ross, R. Afifi, N. B. Allen, et R. M. Viner, 2016, « Notre avenir : Une commission Lancet sur la santé et le bien-être des adolescents », *The Lancet* 387 : 2423-78.

¹⁶ Blum, R. W., K. Mmari, et C. Moreau, 2017, « Cela commence à 10 ans : Comment les attentes liées au genre façonnent l'adolescence précoce dans le monde. », *Journal of Adolescent Health* 61 (4) : S3-4.

¹⁷ Levy, J. K., G. L. Darmstadt, C. Ashby, M. Quandt, E. Halsey, A. Nagar, et M. E. Greene, 2019, « Programmes ciblant l'inégalité de genre et les normes restrictives en matière de santé et de bien-être des enfants, des adolescents et des jeunes : Une revue systématique. » *Lancet Global Health* 8 (Décembre) : e225-36, doi : 10.1016/S2214-109X(19)30495-4.

¹⁸ Malhotra, A., A. Amin, et P. Nanda, 2019, « Catalyser le changement des normes de genre pour la santé sexuelle et reproductive des adolescents : Investir dans des interventions pour le changement structurel », *Journal of Adolescent Health* 64 (4) : S13-15.

du GFF a publié sa nouvelle **Feuille de route pour la promotion de l'égalité de genre**, qui définit six domaines d'action prioritaires pour les cinq prochaines années :

Action 1 : Prioriser l'appui analytique et technique démontrant la relation entre l'inégalité de genre et les résultats insatisfaisants en matière de santé, et entre l'égalité de genre et l'amélioration de la santé et du bien-être. Le GFF s'attachera à mettre en évidence les preuves du lien entre l'égalité de genre et le programme de santé des femmes, des enfants et des adolescents dans son soutien à l'élaboration de dossiers d'investissement de premier et de second cycles.

Action 2 : Accroître les investissements des pays dans des systèmes de suivi et de données sensibles au genre. Tout en continuant à investir dans les CRVS et les systèmes d'information de gestion sanitaire (Orientation stratégique 5), le GFF redoublera d'efforts pour que ces systèmes tiennent compte des questions de genre et d'équité.

Action 3 : Soutenir les bases des réformes qui permettent l'intégration de la santé sexuelle et reproductive et de l'égalité de genre dans les politiques et programmes de couverture de santé universelle. Une attention plus soutenue sera accordée à l'intégration d'une perspective de genre dans l'appui à la mise en œuvre, la conception des politiques, les réformes sur le lieu de travail et les ensembles de services, ainsi que les réformes juridiques visant à faciliter l'accès des femmes et des filles aux interventions de DSSR, tout en s'attaquant aux normes néfastes et au fardeau supplémentaire de la violence basée sur le genre (VBG) pour la santé.

Action 4 : Intensifier l'engagement avec les organisations locales de femmes, les groupes de jeunes et les autres acteurs nationaux de l'égalité de genre afin d'informer et de soutenir les plateformes nationales. En renforçant et en diversifiant les plateformes nationales (Orientation stratégique 1), le partenariat du GFF élargira le rôle des femmes dans la prise de décision du secteur national de la santé et augmentera la redevabilité des communautés et des jeunes en matière de prestation de services de santé et de qualité de soins.

Action 5 : Créer un environnement favorable à l'autonomisation des femmes et des filles en tant que leaders dans le processus du GFF aux niveaux national et mondial. À l'échelle mondiale, les femmes représentent 70 pour cent des travailleurs sociaux et de santé¹⁹ mais 70 pour cent des dirigeants dans le domaine de la santé sont des hommes.²⁰ Il existe un lien de cause à effet évident entre l'inclusion des femmes à la table des décisions et la promulgation de priorités budgétaires et politiques qui répondent aux besoins des femmes, des filles et des groupes marginalisés dans le domaine de la santé. Le GFF utilisera ses plateformes nationales pour faire en sorte que les voix des femmes jouent un rôle plus important dans l'élaboration des politiques, la conception et la

¹⁹ OMS (Organisation mondiale de la santé), 2019, Briser les barrières. Vers des systèmes de santé plus équitables et plus sensibles aux questions de genre, Genève : OMS.

²⁰ GH5050 (Santé mondiale 50/50), 2019, Le rapport sur la santé mondiale 50/50 2020 : Pouvoir, privilèges et priorités, Londres : University College London Centre for Gender and Global Health. <https://globalhealth5050.org/wp-content/uploads/2020/03/Power-Privilege-and-Priorities-2020-Global-Health-5050-Report.pdf>.

mise en œuvre des programmes dans les pays partenaires. Le nouveau programme de développement du leadership du GFF (Orientation stratégique 1) appuiera les femmes leaders en tant qu'agents de changement dans les ministères de la Santé et des Finances, dans d'autres secteurs du développement humain et à d'autres postes pertinents de direction. Ensemble, ces mesures contribueront à promouvoir une analyse des politiques et des réformes tenant compte de l'égalité de genre et accordant la priorité aux besoins des femmes, des filles et des groupes marginalisés.

Action 6 : Renforcer l'engagement national au-delà du secteur de la santé. En utilisant un financement catalytique pour tirer parti des opérations en dehors du secteur de la santé, le GFF élargira son engagement avec d'autres ministères sectoriels et parties prenantes, afin de modifier les déterminants sociaux et de genre. Il a été démontré que les approches d'autonomisation qui mobilisent les communautés pour améliorer la santé maternelle et infantile, augmenter les ressources éducatives et économiques des femmes et modifier les normes culturelles et sociétales pour réduire les mariages d'enfants, améliorent les résultats de SRMNEA-N.²¹

Orientation stratégique 3 : Protéger et promouvoir des services de santé essentiels de haute qualité en repensant la prestation de services

La pandémie de COVID-19 est une occasion sans précédent pour les pays de faire un bond en avant dans leurs systèmes de santé grâce à la refonte et à l'innovation dans la prestation de services numériques – à la fois pour protéger les services de santé essentiels aujourd'hui et pour accélérer les progrès vers de meilleurs résultats sanitaires à l'avenir. En septembre 2020, le GFF avait déjà aidé 20 pays, par l'intermédiaire de sa plateforme d'apprentissage de la prestation de services, à mettre en œuvre les changements nécessaires dans la prestation de services, notamment en ce qui concerne le personnel de santé et les chaînes d'approvisionnement, afin d'atténuer la perturbation des services essentiels causée par la réponse à la pandémie de COVID-19. Le GFF étendra et intégrera ces travaux dans les 36 pays partenaires, en mettant l'accent sur le renforcement des services de proximité, l'élaboration de stratégies efficaces pour améliorer l'accès, la qualité et l'amélioration de la gestion de la prestation de services, notamment en aidant les gouvernements à faire participer le secteur privé à la réalisation des objectifs de santé publique. Au début de 2020, le GFF a lancé son premier défi « *Innovations à l'échelle* » avec un montant initial de 25 millions de dollars pour cinq pays afin d'intensifier les innovations numériques liées à leurs priorités du dossier d'investissement. Le GFF travaille maintenant à intégrer ces innovations dans des opérations nationales plus importantes financées par la Banque mondiale. Une nouvelle stratégie d'innovation du GFF identifiera les voies les plus efficaces pour mettre à l'échelle les innovations de manière transformationnelle dans tous les pays partenaires. Au cours des cinq prochaines années, le GFF travaillera en collaboration avec la Banque mondiale et d'autres partenaires, y compris d'autres

²¹ Kraft, J. M., K. G. Wilkins, G. J. Morales, M. Widyono, et S. E. Middlestadt, S. E., 2014, « Une revue des données factuelles sur les interventions tenant compte des spécificités de genre en matière de santé reproductive, maternelle et infantile. », *Journal of Health Communication* 19 (Sup1) : 122-141.

signataires du Plan d'action mondial, pour développer et financer des innovations dans tous les aspects de la prestation de services et investira dans la recherche sur la mise en œuvre afin d'évaluer les nouvelles approches.

Le GFF augmentera son appui aux gouvernements pour qu'ils s'associent au secteur privé à grande échelle afin de fournir des services de qualité. L'engagement du secteur privé est essentiel pour réaliser les aspirations du partenariat du GFF, à savoir accroître rapidement la couverture des services de santé et améliorer la qualité des soins. Le GFF a fait œuvre de pionnier dans ce domaine et la demande des ministères de la Santé des pays partenaires pour l'appui du GFF est élevée et croissante. Cet appui comprend la passation de marchés publics avec des acteurs non étatiques à l'échelle nationale (à but lucratif et non lucratif) pour la fourniture de services de santé et de nutrition de haute qualité et l'amélioration de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, ainsi que pour le renforcement de la capacité des gouvernements à façonner, réguler et faire respecter les marchés de la santé afin d'obtenir des résultats d'intérêt public, notamment pour les populations les plus pauvres et les plus vulnérables. Il s'agit notamment de déployer des efforts constants pour suivre et garantir que les partenariats avec le secteur privé produisent des résultats équitables en matière de santé. À ce jour, le GFF a investi dans plusieurs initiatives autonomes de validation du concept, axées sur des populations spécifiques. À l'avenir, le GFF s'éloignera de ces petits investissements pour se tourner vers l'appui aux partenariats public-privé qui offrent le plus de possibilités d'étendre à l'échelle nationale la prestation de services de santé abordables et de qualité qui répondent aux objectifs de santé publique. Ce travail sera ancré dans le dialogue global sur la réforme du financement et de la prestation des services de santé au niveau national afin de garantir que les stratégies d'engagement du secteur privé dans les pays partenaires tiennent compte des utilisateurs vulnérables et pauvres.

En partenariat avec la Société financière internationale (SFI), le GFF encouragera également les investissements dans les prestataires de soins privés qui s'engagent à atteindre les femmes, les enfants et les adolescents mal desservis. En 2020, le GFF et la SFI ont lancé un partenariat de financement mixte dans lequel les subventions du GFF jouent un rôle de « réduction des risques » pour permettre à la SFI et aux investisseurs privés d'orienter leurs investissements vers les femmes, les enfants et les adolescents des zones mal desservies. Ce partenariat offre une occasion exceptionnelle de mieux aligner les investissements privés sur les priorités des dossiers d'investissement des pays, ce qui est devenu encore plus crucial à mesure que la pandémie de COVID-19 expose les dangers de la dépendance à l'égard des chaînes d'approvisionnement mondiales pour les équipements de protection individuelle (EPI), la planification familiale, l'oxygène et d'autres produits permettant de sauver des vies. Pour aider les pays à se diversifier et à améliorer la durabilité, le GFF utilisera ce nouvel instrument pour réaliser des investissements ciblés dans les producteurs locaux et régionaux de produits de santé essentiels pour les femmes, les enfants et les adolescents. Il s'agira notamment de fournir un soutien consultatif pour aider les petits et moyens prestataires de soins de santé privés à devenir viables et à fournir des soins de meilleure qualité aux niveaux primaire et secondaire. Des gains d'équité et d'efficacité démontrés ainsi que des mesures efficaces d'atténuation des risques seront des facteurs clés de tout investissement du GFF.

Le GFF intensifiera également son appui à l'amélioration de l'expérience de l'utilisateur pour favoriser des soins de meilleure qualité. Des recherches récentes montrent que 9 millions de vies sont perdues chaque année dans les pays à faible ou moyen revenu en raison du manque de soins de bonne qualité, de

sorte qu'il ne suffit pas simplement d'élargir l'accès aux soins.²² Il s'agit probablement aussi d'une question d'équité, car des données récentes de la République démocratique du Congo montrent que les femmes les plus pauvres reçoivent des soins de qualité nettement plus médiocre que les femmes des quintiles de revenus supérieurs.²³ Si l'amélioration de la qualité des soins est déjà un aspect important de l'appui du GFF aux pays partenaires, ces études soulignent l'importance pour le GFF de se concentrer davantage sur la qualité des soins à tous les niveaux. Le GFF renforcera l'importance de la qualité des soins dans le dialogue politique avec les pays partenaires lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des dossiers d'investissement, fournira une assistance technique ciblée aux pays afin de développer des approches de qualité de soins, mesurera rigoureusement les progrès dans ce domaine et appuiera le partage des connaissances entre les pays. Afin d'amplifier la voix et l'expérience des femmes, des enfants et des adolescents dans les communautés vulnérables et marginalisées, le GFF appuiera des enquêtes téléphoniques nationales régulières et représentatives qui permettront de saisir l'expérience des utilisateurs des services de santé reproductive, maternelle, néonatale, de l'enfant et de l'adolescent, et de nutrition. Ces sources de données seront un outil précieux pour tous les partenaires du GFF dans leur travail d'amélioration de la qualité des services, d'exploration des obstacles à l'accès aux services du côté de la demande, et de modèles de prestation de services centrés sur l'utilisateur qui permettent de mieux atteindre les groupes cibles du GFF. Les OSC et les organisations de jeunesse ont un rôle essentiel à jouer dans le suivi de la qualité des services et la défense des communautés et des groupes vulnérables. Le GFF continuera également à étendre et à approfondir son soutien pour aider les pays à renforcer leurs systèmes de CRVS afin de garantir que les grossesses, les naissances et les causes de décès sont comptées et utilisées pour détecter les contraintes du système en matière de qualité.

En augmentant les investissements et en renforçant la capacité des pays à fournir des soins primaires de meilleure qualité et plus équitables, le GFF aidera non seulement les pays à améliorer les résultats de santé pour les femmes, les enfants et les adolescents, mais il contribuera également à améliorer la préparation et la réponse aux pandémies. La mise en place d'une prestation de services de santé de première ligne bien préparée et flexible renforcera les infrastructures de santé publique de base des pays afin d'arrêter la propagation des maladies infectieuses, notamment la surveillance des maladies et la capacité de détection rapide, la capacité d'isoler et de traiter les patients infectieux, le fonctionnement des chaînes d'approvisionnement et l'accès fiable aux équipements de protection individuelle et aux produits essentiels, ainsi que la confiance et la mobilisation des communautés pour faciliter la recherche des contacts et encourager les citoyens à suivre les conseils de santé publique sur la manière efficace de rester en sécurité. En appliquant les leçons tirées de la COVID-19, le GFF fournira une assistance technique et financière pour aider les pays à faire pivoter et à adapter leurs systèmes de soins primaires et de financement afin de protéger la continuité des services de santé essentiels, de renforcer les fonctions de santé publique de base et de préparer le déploiement équitable et abordable de nouveaux vaccins, traitements et diagnostics, à mesure qu'ils deviennent disponibles. Le GFF intensifiera également ses

²² Kruk M. E., et M. Pate, 2020, « The Lancet Global Health Commission on High Quality Health Systems 1 Year On: Progress on a Global Imperative », *Lancet Global Health* 8 (janvier): e30–32. doi: 10.1016/S2214-109X(19)30485-1.

²³ Fink, G., E. Kandpal et G. Shapira, 2019, « Inégalité dans la qualité des services de santé. Richesse, contenu des soins et prix des antennes en République démocratique du Congo », Groupe de la Banque mondiale, Économie du développement, Groupe de recherche sur le développement, avril 2019.

partenariats mondiaux en matière de soins de santé primaires, notamment par le biais des accélérateurs du Plan d'action mondial de l'ODD3.

Orientation stratégique 4 : Mettre en place des systèmes de financement de la santé plus résilients, équitables et durables

La récession mondiale induite par la pandémie limitant les perspectives de mobilisation des ressources nationales dans un avenir prévisible, le GFF priorisera une plus grande efficacité des dépenses nationales de santé dans les pays partenaires du GFF. La Banque mondiale a prévu une contraction de 5,2 pour cent du PIB mondial en 2020 – la plus grave récession mondiale depuis des décennies.²⁴ Les revenus par habitant dans la plupart des pays partenaires vont diminuer. Il est donc urgent de prendre des mesures politiques pour atténuer les conséquences de la pandémie, protéger les populations vulnérables et appuyer des systèmes de santé plus résistants pour l'avenir. Bien que le GFF n'abandonne pas son travail de soutien aux efforts des pays partenaires pour améliorer la mobilisation des ressources nationales, les conséquences macroéconomiques de la crise actuelle limiteront le potentiel à court et moyen termes de mobilisation des ressources nationales pour la santé et il sera alors impératif d'accroître l'efficacité des ressources existantes du secteur de la santé et de veiller à ce qu'elles atteignent les premières lignes. L'instauration d'une utilisation régulière de la CRSD aidera les pays partenaires du GFF à accroître la redevabilité et à promouvoir une utilisation plus efficace et plus équitable des financements dans le secteur de la santé. Ces données contribueront également à accroître la transparence des dépenses et à éviter que les services essentiels de SRMNEA-N, en particulier les DSSR, ne perdent leur caractère prioritaire pendant la pandémie de COVID-19. Cela pourrait également aider à débloquer plus rapidement les données des Comptes nationaux de la santé (CNS) à l'avenir.

Le GFF intensifiera également le plaidoyer commun pour la protection des ressources nationales en faveur de la santé et développera des stratégies pour que les pays partenaires mobilisent davantage de ressources lorsque leur situation macro-budgétaire le permet. À long terme, l'amélioration de l'efficacité jettera également des bases de négociations plus efficaces entre les ministères de la Santé et des Finances pour la mobilisation des ressources nationales nécessaires au renforcement des systèmes de santé, et ce à mesure que les pays se remettent de la crise sanitaire. Bien que la situation macroéconomique difficile dans l'avenir immédiat exige une révision des plans et des objectifs, il est important que les pays commencent à planifier dès maintenant pour « reconstruire en mieux » et s'assurer que le secteur de la santé bénéficie d'une priorisation adéquate dans les budgets nationaux lorsque la croissance économique commencera à se remettre des chocs liés à la pandémie. Les partenaires du GFF, y compris la société civile et les gouvernements, doivent s'unir pour saisir ce moment et plaider en faveur de la protection et de la promotion des investissements dans des soins de santé primaires de qualité qui amélioreront la préparation à une pandémie et les résultats sanitaires pour les femmes, les enfants et les adolescents. Il ne sera pas possible de mobiliser davantage de ressources nationales pour tous les pays partenaires, et

²⁴ Groupe de la Banque mondiale, 2020, Perspectives économiques mondiales, juin 2020, Washington, DC : Banque mondiale, doi : 10.1596/978-1-4648-1553-9.

pour ceux où il sera possible de le faire, les voies à suivre seront différentes. Le rôle spécifique du GFF est de collaborer avec les pays partenaires pour identifier la voie optimale et, avec les partenaires, identifier les instruments et les outils nécessaires pour appuyer sa mise en œuvre. Le financement catalytique du GFF visera à accélérer et à encourager les progrès dans la mise en œuvre des réformes, à orienter l'expertise de la Banque mondiale vers le programme de financement national du secteur de la santé, à contracter un soutien à la mise en œuvre des réformes du financement de la santé à grande échelle, et à intensifier l'engagement de la société civile et le plaidoyer en faveur d'initiatives de réforme audacieuses.

Le GFF va étendre son appui aux pays afin qu'ils « connectent » les priorités d'investissement de santé aux allocations de dépenses. Le dossier d'investissement est le principal outil de la boîte à outils du GFF pour améliorer l'efficacité allocative et technique des dépenses de santé ainsi que l'équité. En partenariat avec l'OMS, l'Unicef, l'UNFPA et d'autres organismes techniques et normatifs, ainsi qu'avec l'Initiative internationale d'aide à la décision (IDSI), le GFF élargira son travail dans le domaine de la priorisation et fournira des outils de soutien pratiques aux pays partenaires, tels que des listes d'options de « meilleur achat » pour les services de santé destinés aux femmes, aux enfants et aux adolescents. Le dossier d'investissement doit être aligné sur le budget national et les processus de planification afin de traduire les priorités en changements réels dans la manière dont les ressources sont utilisées. Le GFF continuera à fournir un soutien à la gestion des finances publiques pour faciliter cette intégration (par exemple, à travers une budgétisation basée sur les programmes) et à utiliser les informations provenant des données de CRSD et de NHA ainsi que des incitations financières, lorsque cela est possible, pour canaliser davantage de ressources nationales, renforcées par un soutien technique et politique, vers les priorités du dossier d'investissement.

Le GFF s'appuiera sur un éventail d'instruments pour inciter les pays à prioriser et à mettre en œuvre des réformes du financement de la santé. Le premier plan d'affaires du GFF a défini un rôle large et global pour le GFF dans le domaine du financement de la santé, particulièrement axé sur la formulation des politiques. Les enseignements tirés des cinq premières années montrent que la valeur ajoutée du GFF, par rapport à d'autres partenaires clés, réside dans le soutien apporté à la priorisation et à la mise en œuvre de leurs stratégies de financement de la santé et de leurs principales réformes, plutôt que dans la collaboration avec les pays pour élaborer leurs stratégies. Au cours des cinq prochaines années, le GFF se concentrera davantage sur ce créneau et travaillera avec ses partenaires dans le cadre de l'Accélérateur de financement durable du Plan d'action mondial ODD3 afin qu'ils jouent leurs rôles respectifs de manière encore plus efficace. Les principaux instruments du GFF pour se concentrer davantage sur la priorisation et la mise en œuvre des réformes du financement de la santé comprennent : 1) L'utilisation du dossier d'investissement national comme outil pour aider les pays à réaliser les gains escomptés de leurs stratégies de réforme en matière d'équité ainsi que d'efficacité allocative et technique des dépenses de santé ; 2) Relier les prêts de l'IDA/BIRD de la Banque mondiale et les subventions du Fonds fiduciaire du GFF à des indicateurs mesurant la mise en œuvre des réformes du financement de la santé ; 3) Tirer parti du pouvoir de mobilisation et de l'expertise technique de la Banque mondiale et de ses relations de confiance avec les ministères des Finances ; 4) Fournir un appui analytique et de mise en œuvre aux équipes de la Banque mondiale, tant dans le domaine de la santé que dans d'autres domaines essentiels qui ont une incidence sur les systèmes de santé et, partant sur les résultats, par exemple, la gestion des finances publiques et la gouvernance ; et 5) Exploiter le pouvoir et l'influence collectifs du partenariat du GFF pour mener un plaidoyer conjoint avec les ministères des Finances sur le programme de réforme. Tirant parti de sa position stratégique au sein de la Banque mondiale, le GFF travaillera avec ses pays

partenaires pour veiller à ce que, dans tous les pays où il cofinance des opérations de l'IDA/BIRD de la Banque mondiale, il y ait une forte composante de financement de la santé et que les indicateurs liés au programme de réforme priorisé soient soutenus et développés avec tous les partenaires engagés dans le financement de la santé et pris en compte dans le cadre de résultats. De même, le GFF recherchera activement des possibilités de financement conjoint avec le Fonds mondial, Gavi, les bailleurs de fonds bilatéraux et d'autres partenaires du GFF afin d'accélérer les progrès et de favoriser une redevabilité partagée dans la réalisation des objectifs nationaux.

À travers son appui aux plateformes à multiples parties prenantes pilotées par les pays, le GFF contribuera à la réalisation des objectifs de financement durable du Plan d'action mondial de l'ODD3 (GAP). Depuis l'introduction de l'Accélérateur de financement durable du Plan d'action mondial, le GFF a fait pivoter ses mécanismes de collaboration existants aux niveaux national et mondial pour réunir les partenaires mondiaux de financement de la santé afin d'appuyer le programme du GAP. Au cours des cinq prochaines années, le Secrétariat du GFF cessera de se contenter de « combler les lacunes », par exemple en payant le personnel qui fait défaut au niveau national, et appellera plutôt tous les partenaires du GFF impliqués dans le programme de financement de la santé à renforcer leurs contributions aux pays soutenus par le partenariat. Il s'agira notamment de renforcer la collaboration avec le Réseau mondial pour le financement de la santé et la protection sociale de la santé (P4H) dans les pays soutenus par le GFF afin d'améliorer la coordination des partenaires travaillant directement sur le financement au niveau national. Le GFF va déprioriser les efforts visant à mobiliser des capitaux privés pour le financement de dossiers d'investissement au niveau national, car ces efforts ont jusqu'à présent été déployés à petite échelle et s'accompagnent souvent de coûts de transaction élevés, mais il continuera à cultiver des possibilités de financement innovantes au niveau mondial, telles que les Obligations à impact sur le développement et le financement mixte, qui peuvent accroître la réserve de capitaux d'investissement disponibles que les pays peuvent exploiter pour élargir l'accès à des services de SRMNEA-N de qualité.

Orientation stratégique 5 : Maintenir une attention constante sur la mise en œuvre et les résultats

En mettant davantage l'accent sur les résultats, le GFF continuera à renforcer les chaînes occasionnelles entre les activités appuyées par le GFF et les améliorations de la couverture et de la qualité des services et des résultats en matière de santé pour les femmes, les enfants et les adolescents. Le programme du GFF repose sur une approche fondée sur les données permettant un suivi régulier des ressources disponibles et la mise en œuvre des réformes prioritaires afin d'accélérer les progrès en matière de services et de résultats dans les domaines de la santé reproductive, maternelle, néonatale, de l'enfant et de l'adolescent, et de la nutrition, et de renforcer les systèmes de soins de santé primaires en vue de la réalisation progressive de la CSU. Cela comprend également des investissements visant à renforcer les systèmes de CRVS, essentiels pour garantir que la vie de toutes les femmes, de tous les adolescents et de tous les enfants soit prise en compte et comptabilisée. Au cours de l'étape suivante, le GFF continuera à affiner les liens dans la chaîne de causalité attendue entre les activités financées, les extrants, les résultats à moyen et long termes, sur la base du Cadre logique du GFF, qui comprend des indicateurs convenus au niveau mondial lorsqu'ils existent. Pour ce faire, le GFF élaborera des résumés d'investissements nationaux (CIS) pour chaque pays du GFF, qui définiront la valeur ajoutée du GFF par pays et identifieront

un ensemble d'indicateurs directement reliés au dossier d'investissement du pays et aux activités et réformes appuyées par le GFF en cours de mise en œuvre.

Le GFF aidera également les pays partenaires à améliorer leur utilisation des données pour la prise de décision. Au cours des cinq prochaines années, le GFF mettra un fort accent sur l'utilisation des données aux niveaux national et infranational pour la planification, le suivi, l'identification de solutions et la création d'une redevabilité mutuelle, tout en intégrant des boucles d'apprentissage dans le processus grâce à la recherche sur la mise en œuvre. Il s'agira notamment d'appuyer les efforts spécifiques visant à accroître les investissements des pays dans le suivi et la collecte de données sensibles au genre et à l'équité et à ventiler les données par genre, statut socioéconomique et autres dimensions importantes. Pour atteindre les objectifs d'un dossier d'investissement, il est essentiel de garantir la disponibilité de données fiables, ainsi qu'un ensemble d'indicateurs de base (comme spécifié dans le CIS) qui puissent être facilement et régulièrement visualisés et analysés par les décideurs politiques et les prestataires de première ligne, ainsi que par tous les partenaires et parties prenantes du pays. Au cours de l'étape suivante, le GFF appuiera la mise en place de processus d'utilisation des données dans le but d'institutionnaliser un système d'analyse et d'utilisation systématique des données, du niveau national au niveau infranational, et de faciliter une boucle de rétroaction régulière sur les progrès, les défis et les succès de la mise en œuvre. Dans un premier sous-ensemble de pays partenaires à faible capacité, le GFF recrutera un soutien spécialisé en matière d'analyse des données pour les gouvernements partenaires afin d'accélérer les progrès et d'aider les pays à mettre en place à la fois la culture et les systèmes nécessaires à une meilleure utilisation des données au fil du temps.

En outre, le GFF s'attachera à aider les pays partenaires à améliorer leurs rapports sur les résultats et à accroître la transparence. Le GFF s'engage à ce que les informations sur les dépenses, les progrès dans la mise en œuvre des dossiers d'investissement, les indicateurs de santé et les résultats – ventilés par genre, statut socio-économique et niveau infranational – soient plus facilement accessibles, compréhensibles et utilisables par tous les citoyens et parties prenantes dans chaque pays partenaire du GFF. Au cours des cinq prochaines années, le GFF mettra ces données à la disposition du public par le biais de deux flux de rapports. Le premier sera un rapport annuel axé sur les données, qui permettra une analyse plus approfondie que le Rapport annuel actuel du GFF, avec une méta-analyse à l'échelle du portefeuille, une analyse par pays qui suit le Cadre logique du GFF, et des analyses des progrès réalisés autour de quelques thèmes spécifiques chaque année (par exemple, l'équité, les DSSR et l'utilisation et la mobilisation des ressources nationales). Le second sera un rapport annuel mondial de suivi et de redevabilité pour la SRMNEA-N, afin de suivre les progrès réalisés dans tous les pays soutenus par le GFF, et ce vers l'objectif mondial de garantir que chaque femme, enfant et adolescent puissent survivre et s'épanouir d'ici à 2030. Ce rapport sera examiné par le Groupe des investisseurs du GFF afin de convenir de quelques actions mondiales prioritaires pour le partenariat du GFF, en vue de plaider et de défendre collectivement chaque année l'accélération des progrès en matière de santé et de nutrition pour les femmes, les enfants et les adolescents. Cela permettra également de s'assurer que les réunions semestrielles du Groupe des investisseurs répondent mieux aux besoins des pays du GFF, comme l'a recommandé la récente étude du Groupe des investisseurs. Enfin, le GFF s'est engagé à procéder à une évaluation indépendante afin de renforcer les données et les pratiques, tant au niveau mondial qu'au niveau national.

Section IV : Mise en œuvre des orientations stratégiques du GFF pour 2021-2025 : que faut-il faire ?

La mise en œuvre de ces cinq orientations stratégiques au cours des cinq prochaines années nécessitera de mettre davantage l'accent sur la mise en œuvre des subventions nationales, d'allouer des ressources supplémentaires au Fonds fiduciaire du GFF et de procéder à certains changements opérationnels au sein du Secrétariat et du partenariat du GFF. La section suivante décrit plusieurs domaines d'action. Le Secrétariat du GFF travaillera avec les partenaires pour développer un plan opérationnel qui expliquera comment mettre en œuvre les orientations stratégiques, y compris les besoins spécifiques, les voies d'accès, les implications en matière de ressources et les indicateurs de résultats pour chacune d'entre elles, ainsi qu'un dossier d'investissement global pour la mobilisation des ressources.

Le GFF modifiera ses politiques opérationnelles afin d'encourager et d'accélérer la mise en œuvre des dossiers d'investissement dans les pays partenaires. Comme le montrent le document de réflexion et la présente stratégie actualisée, le Secrétariat du GFF a tiré, au cours de ses cinq premières années d'existence, un certain nombre d'enseignements sur la manière d'utiliser au mieux ses subventions et son pouvoir de mobilisation pour poursuivre la mise en œuvre des dossiers d'investissement et des programmes de résultats dans les pays partenaires. Les principaux changements que le GFF apportera à l'avenir conformément aux orientations stratégiques pour 2021-2025 sont les suivants :

- **Fournir des incitations financières pour l'alignement :** Le GFF prévoit des subventions plus élevées pour les deuxième et troisième cycles de financement à l'intention des pays qui démontrent des progrès dans l'augmentation du montant de financement derrière les priorités des dossiers d'investissement et dans l'alignement des efforts de mise en œuvre.
- **Consacrer un pourcentage des subventions aux fonctions essentielles de coordination :** Pour les futures subventions du Fonds fiduciaires du GFF, les pays partenaires seront invités à affecter un certain pourcentage de la subvention aux « fonctions essentielles d'alignement » (par exemple, le soutien à la mise en œuvre des dossiers d'investissement, le soutien à l'utilisation des données et au suivi des résultats, et le renforcement des plateformes nationales), à moins qu'un pays puisse démontrer que ces fonctions sont déjà financées.
- **Allouer des subventions supplémentaires du GFF aux pays pour des investissements dans les principaux déterminants de la santé et de la nutrition des femmes, des enfants et des adolescents en dehors du secteur de la santé :** Un financement catalytique supplémentaire est nécessaire pour aider les pays à cibler et à minimiser les perturbations des prestations de services de santé essentiels pour les femmes, les enfants et les adolescents pendant la pandémie de COVID-19, et pour contribuer à façonner les opérations de l'IDA/BIRD de la Banque mondiale en dehors du secteur de la santé qui pourraient avoir un impact majeur sur les résultats de santé reproductive, maternelle, néonatale, de l'enfant et de l'adolescent, et de nutrition dans les pays partenaires du GFF.

Le GFF renforcera la capacité du Secrétariat conformément aux cinq orientations stratégiques. Le modèle actuel de dotation en personnel du GFF repose largement sur les agents de liaison nationaux pour répondre à un large éventail de demandes des gouvernements et de leurs partenaires des plateformes nationales. Pour réaliser les orientations stratégiques, le Secrétariat du GFF doit ajuster sa structure de

personnel et accroître les compétences et l'expérience – en particulier de ses équipes nationales – dans plusieurs domaines, notamment : la mesure et l'analyse des données et des résultats, y compris la recherche sur la mise en œuvre ; l'élargissement de l'expertise technique pour les DSSR, l'égalité de genre et le financement de la santé ; et un soutien accru pour le plaidoyer, la communication et l'engagement des parties prenantes, y compris la capacité supplémentaire de faciliter un engagement productif avec les OSC, les organisations de jeunes et les partenaires du secteur privé. Ce faisant, le GFF cherchera à optimiser l'utilisation des capacités de dotation en personnel de son institution hôte, la Banque mondiale.

Le GFF travaillera avec la Banque mondiale pour actualiser et renforcer le cadre de partenariat entre la Banque mondiale et le GFF. Comme le souligne le document de réflexion, le fait d'être hébergé par la Banque mondiale offre de multiples avantages au GFF, notamment la possibilité de tirer parti du pouvoir de rassemblement inégalé de la Banque mondiale dans le pays et d'engager un dialogue politique entre les secteurs aux niveaux les plus élevés du gouvernement, ainsi que la possibilité de relier directement les subventions du GFF aux prêts de l'IDA/BIRD. Les solides systèmes fiduciaires et de sauvegarde de la Banque mondiale fournissent également les garanties nécessaires aux bailleurs de fonds internationaux. Cependant, les entretiens avec les parties prenantes ont mis en évidence plusieurs défis : comment accroître le soutien de la Banque mondiale à l'élaboration et à la mise en œuvre des dossiers d'investissement nationaux, étant donné que la priorité du personnel de la Banque mondiale est principalement la conception et le suivi des projets de l'IDA/BIRD ; la nécessité de clarifier les rôles respectifs des chefs d'équipes nationales de santé de la Banque mondiale et des points focaux et agents de liaison nationaux du GFF ; et les contraintes opérationnelles qui pèsent sur la capacité du Fonds fiduciaire du GFF, en vertu des règles de la Banque mondiale, à être agile et à répondre aux besoins et aux attentes des pays et des partenaires. À l'avenir, le GFF actualisera et institutionnalisera son cadre de partenariat avec la Banque mondiale dans le but de clarifier les rôles, les attentes mutuelles et la redevabilité en matière de ressources et de résultats. Le projet de la Banque mondiale sur le capital humain et la mise à jour de la stratégie en matière de santé, nutrition et population, offrent de nouvelles possibilités de renforcer l'alignement GFF-BM et d'inciter les pays à prioriser des investissements plus importants dans la santé reproductive, maternelle, néonatale, de l'enfant et de l'adolescent, et la nutrition. Une priorité pour l'affinement opérationnel sera de mobiliser un engagement plus important de la Banque mondiale dans les plateformes nationales soutenues par le GFF et dans la préparation et la mise en œuvre des dossiers d'investissement, tout en offrant la flexibilité nécessaire au GFF de contracter une assistance technique complémentaire et un appui à la mise en œuvre à grande échelle par le biais d'un éventail de partenaires.

Le GFF élargira et approfondira la collaboration avec tous les partenaires afin de promouvoir et d'accélérer les résultats des pays. L'ADN et la valeur ajoutée du GFF sont un partenariat piloté par les pays, avec un engagement commun envers les principes de l'efficacité du développement, dont la somme est supérieure à celle de ses membres. Au cours de ses cinq premières années d'existence, le Secrétariat du GFF a développé un ensemble d'initiatives spécifiques avec un ou plusieurs membres du partenariat du GFF, sur la base de l'avantage comparatif, pour faire face aux nouveaux défis et opportunités. Parmi les exemples récents, on peut citer : le financement de démarrage de la Fondation Bill et Melinda Gates pour l'appui à la mise en œuvre des dossiers d'investissement ; la négociation de l'accord de transfert de sortie avec la SFI ; et l'accord avec l'Unicef pour utiliser l'outil Equist afin de soutenir le processus d'élaboration des dossiers d'investissement par pays et également pour soutenir la mise en œuvre des subventions pour les *innovations à grande échelle*. À l'avenir, le Secrétariat du GFF continuera à se tourner

vers les membres du partenariat, ainsi que vers le monde universitaire, pour collaborer sur des idées novatrices et des solutions efficaces, notamment en travaillant plus étroitement avec l'OMS sur le programme des Comptes nationaux de la santé, et avec Gavi et le Fonds mondial sur des approches conjointes du financement de la santé et du renforcement des systèmes dans les pays partenaires du GFF. Le GFF restera également activement engagé dans le Plan d'action mondial de l'ODD3 et ses accélérateurs, dont les thèmes sont bien alignés avec cette stratégie, et soutiendra le GAP en traduisant ses objectifs et ses aspirations dans le contexte national et local.

Les progrès récents en matière de santé mondiale sont en péril, mais le GFF est prêt à faire en sorte que les femmes, les enfants et les adolescents les plus vulnérables du monde soient protégés et ne soient pas laissés pour compte. La pandémie de COVID-19 a mis en évidence la fragilité des systèmes de santé dans le monde entier et la rapidité avec laquelle les services de santé essentiels peuvent être perturbés lorsque des systèmes de santé déjà faibles sont mis à rude épreuve. Les sombres prévisions à court et à moyen termes concernant la croissance économique mondiale, l'aggravation des contraintes sur la marge de manœuvre budgétaire et l'aggravation de la pauvreté dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, ne font qu'accroître les risques que les investissements dans de meilleurs services de santé reproductive, maternelle, néonatale, de l'enfant et de l'adolescent, et de nutrition, ne soient pas prioritaires pour les gouvernements, ce qui se traduirait par des pertes de vies humaines bien plus importantes que celles causées par le virus lui-même, avec des répercussions sanitaires et socio-économiques de plus en plus graves pour les générations à venir. Déjà au cours de la pandémie, le GFF a démontré la vision, les plateformes, le savoir-faire et l'expérience nécessaires pour faire pivoter et soutenir les pays afin qu'ils s'adaptent à cette crise sans précédent. En adoptant les cinq orientations stratégiques définies dans cette actualisation de la stratégie – et avec des engagements renouvelés et les investissements nécessaires de la part de ses partenaires de financement et de mise en œuvre – le GFF peut transformer cette crise en une opportunité : *Faire en sorte que le monde soit solidement engagé sur la voie de la réalisation de l'objectif mondial selon lequel chaque femme, chaque enfant et chaque adolescent, partout dans le monde, peut accéder aux soins de santé essentiels, abordables et de qualité dont ils ont besoin pour survivre et s'épanouir d'ici à 2030.*

Connectez-vous avec le GFF en ligne
www.globalfinancingfacility.org/fr
 @theGFF

